

L'HISTORIEN FACE AUX ARCHIVES PALÉO-BABYLONIENNES*

Dominique CHARPIN
École Pratique des Hautes Études
et CNRS (UMR 7192)

*« Il n'y a pas d'inscriptions banales,
il y a seulement une manière banale de les étudier. »
Jean Sauvaget*

Les archives paléo-babyloniennes publiées constituent un ensemble considérable de textes, dont jusqu'à présent le nombre n'a – à ma connaissance – jamais été indiqué dans une publication. Au 1^{er} janvier 2008 a débuté un programme appelé « ARCHIBAB (Archives babyloniennes, XX^e-XVII^e siècles) »¹. L'un de ses objectifs est de réunir dans une base de données informatique la totalité des documents d'archives datant de la période paléo-babylonienne. La première phase a consisté à établir une bibliographie : elle a permis de fixer à 29.228 le nombre de textes *publiés en intégralité*². Pour quatre siècles, cela signifie 70 textes par an en moyenne, soit un texte tous les 5 jours. Bien entendu, une telle moyenne n'a guère de sens : certaines décennies ne sont pratiquement pas documentées, d'autres le sont très richement³. Mais cela donne une bonne idée de l'abondance de la documentation disponible pour cette période à l'intérieur de l'histoire mésopotamienne⁴. Un tel chiffre pourrait paraître assez faible face à

* Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet « ARCHIBAB (Archives babyloniennes, XX^e-XVII^e siècles) », financé pour 2008-2010 par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) au titre de l'appel d'offres « Corpus et outils de la recherche en sciences humaines et sociales ». Je tiens à remercier Antoine Jacquet pour sa collaboration efficace à ce projet, auquel contribuent également plusieurs membres de l'équipe « Mondes mésopotamiens » de l'UMR 7192, dont Lucile Barberon, Lionel Marti, et Hervé Reculeau.

Pour une approche non pas économique, mais politique, utilisant notamment la correspondance royale, voir ma contribution sur « L'exercice du pouvoir par les rois de la I^{re} dynastie de Babylone : problèmes de méthode », à paraître dans *CRRAI* 54 (Würzburg).

¹ Ce projet débute donc l'année même où prend fin après six ans le *START project "The Economy of Babylonia in the First Millennium"* dirigé par M. Jursa et je prends cela comme de bon augure, étant donné les résultats considérables auxquels le groupe viennois a abouti.

² Chiffre au 30/10/2008, susceptible d'un léger accroissement. Il s'agit des textes *intégralement* publiés : les textes qui n'ont fait l'objet que de citations (même longues) n'ont pas été comptabilisés, de même que ceux décrits dans divers catalogues, comme ceux du British Museum ou de Yale (H. H. Figulla, *Catalogue of the Babylonian tablets in the British Museum. Volume I*, Londres, Date ; M. Sigrist, H. H. Figulla & C. B. F. Walker, *Catalogue of the Babylonian tablets in the British Museum. Volume II*, Londres, 1996 ; M. Sigrist, R. Zadok & C. B. F. Walker, *Catalogue of the Babylonian Tablets in the British Museum. Volume III*, Londres, 2006 ; G. Beckman, *Old Babylonian Archival Texts in the Nies Babylonian Collection*, Catalogue of the Babylonian Collections at Yale 2, Bethesda, 1995 ; id., *Old Babylonian Archival Texts in the Yale Babylonian Collection*, Catalogue of the Babylonian Collections at Yale 4, Bethesda, 2000).

³ Mais on observera que cette moyenne d'un texte tous les cinq jours est également celle des archives retrouvées dans la maison d'Ur-Utu à Tell ed-Dēr : voir M. Tanret, « The Works and the Days... On Scribal Activity in Old Babylonian Sippar-Amnānum », *RA* 98, 2004, p. 33-62 (p. 35).

⁴ Des études sur des archives mésopotamiennes de différentes époques figurent dans l'ouvrage édité par M. Brosius, *Ancient Archives and Archival Traditions. Concepts of Record Keeping in the Ancient World*,

celui de la période de la troisième dynastie d'Ur : plus de 86.000 textes sur un siècle environ d'après le *BDTNS*⁵. Sans verser dans le « chauvinisme scientifique », il faut tempérer cette comparaison en ajoutant que les archives paléo-babyloniennes ont un contenu beaucoup plus varié et riche que celles du siècle précédent, où l'essentiel de la documentation est formé de courts billets de comptabilité⁶ : le nombre de lettres et de textes juridiques est beaucoup plus élevé, la répartition géographique des archives plus large.

Je voudrais profiter de l'opportunité de ce colloque pour présenter une vue d'ensemble des archives paléo-babyloniennes et de la façon dont le programme ARCHIBAB a été conçu pour les traiter. À l'intérieur de cet ensemble, j'ai choisi d'aborder ensuite trois cas d'espèce :

– un lot d'archives particulier – le plus riche à la fois numériquement et qualitativement : celui qui a été retrouvé dans le palais de Mari et qui date du XVIII^e siècle av. J.-C. ;

– un type de textes particulier : les créances ;

– une situation historique particulière : la « fièvre immobilière » à Larsa dans le demi-siècle qui couvre les années 1840-1790.

L'histoire quantitative (ou « sérielle ») était à la mode quand j'étais étudiant, illustrée en France par des historiens comme P. Chaunu ou E. Leroy-Ladurie. Cette mode est aujourd'hui passée, mais qu'importe : ce type d'approche mérite toujours d'être tenté et enrichi. Des assyriologues ont déjà montré combien la prise en compte des quantités mentionnées dans les textes pouvait avoir de conséquences⁷. Encore faut-il pouvoir déterminer exactement la nature des textes qui nous sont parvenus, pour mesurer le degré de représentativité des échantillons que le hasard des fouilles, officielles ou non, nous a livrés.

1. LES ARCHIVES PALÉO-BABYLONIENNES ET LE PROJET « ARCHIBAB »⁸

On commencera par présenter brièvement les archives paléo-babyloniennes puis la façon dont, en fonction des caractéristiques de cette documentation, le projet ARCHIBAB a été conçu. Chemin faisant, quelques-uns des premiers résultats de ce programme seront exposés.

1.1. État de la question

On voudrait ici présenter ces archives en mettant l'accent, non seulement sur les aspects qualitatifs comme on le fait généralement, mais aussi en prenant en compte les aspects quantitatifs.

1.1.1. Des archives abondantes et riches

Le Proche-Orient a formé durant la période dite paléo-babylonienne, entre ca. 2000 et 1600 av. J.-C.⁹, une grande unité culturelle, en dépit des périodes de fragmentation politique qu'il a connues, avant et après les années où il fut dominé par le royaume de Babylone sous Hammu-rabi et son successeur¹⁰. Le développement du recours à l'écrit a été considérable au cours de ces quatre siècles, de sorte que nous disposons d'un nombre important d'archives. Celles-ci ne proviennent plus seulement des grands organismes, palais et temples, comme ce fut le cas pour l'essentiel au III^e millénaire : la nouveauté

Oxford, 2003. Le recueil plus ancien édité par K. R. Veenhof, *Cuneiform Archives and Libraries. Papers read at the 30e Rencontre Assyriologique Internationale Leiden, 4-8 July 1983*, PIHANS 52, Leyde, 1986, conserve tout son intérêt.

⁵ http://bdts.filol.csic.es/about_uk.php.

⁶ D'un point de vue purement numérique, le corpus paléo-babylonien l'emporte en taille sur celui d'Ur III si l'on prend en compte le nombre de lignes.

⁷ Je pense notamment aux travaux de G. Visicato sur la documentation présargonique de Fara.

⁸ Cette première section reprend certaines parties du texte du projet ARCHIBAB soumis à l'ANR, et qui a été mis en ligne (www.digitorient.com/?p=168). Il le complète en fonction de ce qui a été réalisé depuis janvier 2008.

⁹ En attendant qu'un consensus soit trouvé sur la chronologie absolue, le projet ARCHIBAB utilise la chronologie dite « moyenne » (Hammu-rabi : 1792-1750 av. J.-C.).

¹⁰ Pour une synthèse récente, voir D. Charpin, D. O. Edzard & M. Stol, *Mesopotamien : Die altbabylonische Zeit* = P. Attinger, W. Sallaberger & M. Wäfler (éd.), *Annäherungen* 4, OBO 160/4, Fribourg & Göttingen, 2004.

dans la première moitié du II^e millénaire, c'est l'existence de nombreuses archives familiales, retrouvées dans les maisons de particuliers. Le fait que les tablettes d'argile aient été le support quasi-exclusif de l'écrit à cette époque explique le très grand nombre de textes qui nous sont parvenus ; au premier millénaire, la concurrence du papyrus et du cuir ont peu à peu tari le flot des textes conservés¹¹.

Le projet ARCHIBAB porte sur les documents d'archives. On a exclu les deux autres grands corpus de l'époque : les textes dits « littéraires », qui relèvent de la tradition savante et sont avant tout connus par des copies scolaires ; les « inscriptions royales », textes commémoratifs célébrant les hauts-faits des souverains. Ces deux catégories de textes sont l'objet d'une attention soutenue des spécialistes depuis longtemps et ils ont été récemment ou sont en train d'être réunis dans des corpus adéquats¹². En revanche, les documents d'archives ont été comparativement négligés, alors que leur apport est essentiel pour l'étude de la vie économique et sociale, mais aussi politique et culturelle.

Du point de vue typologique, les archives livrent deux grandes catégories de documents : ceux qui étaient destinés à être conservés et ceux qui n'avaient qu'une valeur limitée dans le temps. Les premiers étaient formés de titres de propriété : contrats de vente (champs, vergers, maisons, esclaves), descriptions de parts d'héritage, etc., ainsi que de documents établissant le statut des personnes et de leurs biens (mariage, adoption, manumission, etc.). Les documents qui n'avaient pas de valeur à long terme étaient d'une part les lettres, destinées à la communication (quasi-)instantanée à distance ; d'autre part les textes de comptabilité et les contrats à durée déterminée (prêts, embauches, locations, etc.). L'étude des archives paléo-babyloniennes a déjà permis de montrer qu'un tri était effectué de temps en temps¹³. Il en résulte un double phénomène concernant les archives familiales. Tout d'abord, les documents destinés à être conservés l'étaient parfois sur plus de deux siècles¹⁴, comme l'ont montré par exemple les archives d'Ur-Utu à Tell ed-Dêr¹⁵ ; par ailleurs, plus on s'approche de la date de la fin de l'archive, plus les documents relèvent de genres variés, puisque les textes à durée déterminée n'ont pas encore été éliminés¹⁶. D'autre part, il faut à cet égard souligner la différence entre les archives familiales et celles des grands organismes tels que temples et palais. La durée couverte par ces dernières est sensiblement plus courte, car elles ne contiennent en général que des documents à durée limitée, dont le tri était fait régulièrement, ne serait-ce qu'en raison des aléas de la vie politique¹⁷. La grande abondance d'archives familiales qui différencie la Mésopotamie du deuxième millénaire par rapport aux siècles

¹¹ Voir M. Jursa, *Neo-Babylonian Legal and Administrative Documents. Typology, Contents and Archives*, GMTR 1, Münster, 2005, p. 1 (16.000 documents publiés, répartis de la fin du VIII^e siècle à 331).

¹² Pour les textes « littéraires » en langue sumérienne, voir le site etcs1 ; le corpus en langue akkadienne est en train d'être réuni par M. Streck et N. Wasserman. Pour les inscriptions royales, voir le corpus édité par D. R. Frayne, *Old Babylonian Period (2003-1595 BC)*, RIME 4, Toronto, 1990 ; cf. en dernier lieu D. Charpin, « Les inscriptions royales suméro-akkadiennes d'époque paléo-babyloniennes », *RA* 100, 2006, p. 131-160.

¹³ Voir en général les actes du colloque sur « Les phénomènes de fin d'archives en Mésopotamie », édités par F. Joannès dans *RA* 89, 1995, p. 1-147.

¹⁴ Voir mon étude sur « Transmission des titres de propriété et constitution des archives privées en Babylonie ancienne », dans *CRRAI* 30, Leyde, 1986, p. 121-140. Une version révisée de cette contribution doit paraître comme chapitre 5 de mon livre *Writing, Law and Kingship : Essays on Old Babylonian Mesopotamia*, à paraître à Chicago University Press en 2009.

¹⁵ Voir K. Van Lerberghe & G. Voet, « On "Quasi-Hüllentafeln" », *NAPR* 6, 1991, p. 3-8, en attendant M. Tanret, C. Janssen & L. Dekiere, *Chains of Transmission : a search through Ur-Utu's property titles*, *MHEM* 2, Gand, à paraître.

¹⁶ C'est ce que montrent par exemple les archives de la famille de Dadâ à Isin ; voir provisoirement D. Charpin, « Les prêteurs et le palais : les édits de *mīšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privées », dans A.C.V.M. Bongenaar (éd.), *Interdependency of Institutions and Private Entrepreneurs (MOS Studies 2). Proceedings of the Second MOS Symposium (Leiden 1998)*, PIHANS 87, Leyde, 2000, p. 185-211 (p. 200-201). Pour le cas de quelques documents périmés qui ont volontairement été conservés dans les archives d'Ur-Utu, voir M. Tanret, « Find the Tablet-box... New Aspects of Archive-Keeping in Old Babylonian Sippar-Amnānum », dans R. van der Spek (éd.), *Studies in Ancient Near Eastern World View and Society*, Bethesda, 2008, p. 131-147.

¹⁷ Voir *OBO* 160/4, p. 55-56.

antérieurs s'explique par deux facteurs totalement indépendants¹⁸. D'un côté, la situation archéologique : les niveaux d'habitat antérieurs au II^e millénaire n'ont que très rarement été atteints par les fouilleurs, d'où l'absence d'archives « privées » pour ces époques¹⁹. L'autre explication tient au considérable élargissement des emplois de l'écrit qui se produisit dans les premiers siècles du deuxième millénaire²⁰. Le résultat est une couverture géographique bien plus large qu'au troisième millénaire, et un nombre d'archives tout à fait considérable²¹.

À partir de ces archives, c'est toute l'histoire de la Babylonie qu'il est possible d'écrire. Bien entendu, l'histoire économique et sociale en tire un bénéfice considérable ; mais ces archives permettent aussi des progrès dans l'histoire des institutions, de la religion et des mentalités, et même des événements politiques. En ce qui concerne l'économie et la société, ce sont avant tout les élites qui sont documentées : les gens pauvres n'ont pas d'archives. Mais à travers les archives des plus riches, on voit aussi s'esquisser des phénomènes d'appauvrissement : des familles étaient obligées d'emprunter régulièrement, puis de vendre peu à peu leur patrimoine à un voisin plus fortuné. Les souverains intervenaient de temps à autre, en particulier à leur avènement, mais aussi après une période de crise économique : par la proclamation d'édits de *mīšarum*, ils remettaient les arriérés dus au palais, mais aussi les dettes entre particuliers²². Les archives de marchands permettent de reconstituer, non seulement le commerce à longue distance (vers le Golfe arabo-persique ou l'Anatolie), mais aussi les échanges locaux, trop souvent négligés par la recherche. À travers ces archives s'écrit l'histoire des familles et des maisons ; la reconstitution des arbres généalogiques débouche sur l'étude des stratégies patrimoniales, la place des femmes, etc.

1.1.2. Les handicaps de la recherche

Cependant, la très grande richesse potentielle des archives d'époque paléo-babylonienne est actuellement gravement sous-exploitée, faute d'instruments de travail adéquats. Les textes issus des fouilles régulières ont généralement été publiés de façon satisfaisante, dans des monographies ou des collections²³, même si le rythme de publication n'est pas toujours aussi rapide qu'on pourrait le souhaiter²⁴. Le plus préoccupant, ce sont les milliers de textes issus de fouilles irrégulières depuis un siècle et demi, dispersés dans des collections publiques ou privées, dont les informations sont difficilement accessibles. Les problèmes sont multiples. Je soulignerai les deux principaux : l'absence d'éditions et l'éparpillement des archives.

La plupart du temps, les textes ont été publiés sous forme de copies. Au mieux, les recueils où ils ont été publiés comportent un catalogue (souvent très succinct) et des index (généralement limités aux

¹⁸ E. Stone, « The Ur III–Old Babylonian Transition : an Archaeological Perspective », *Iraq* 64, 2002, p. 79-84.

¹⁹ Nippur à l'époque d'Ur III semble constituer à cet égard une exception. Mais voir G. van Driel, « Private or Not-so-private : Nippur Ur III Files », dans *Mél. De Meyer*, 1994, p. 181-192.

²⁰ Voir mon livre *Lire et écrire à Babylone*, Paris, 2008 ; édition revue en anglais à paraître à Harvard University Press.

²¹ M. Jursa a pu calculer que l'on avait retrouvé 132 archives d'époque néo-babylonienne (M. Jursa, *Neo-Babylonian Legal and Administrative Documents. Typology, Contents and Archives*, GMTR 1, Münster, 2005). Nous ne sommes pas encore en état de donner un chiffre même approximatif pour l'époque paléo-babylonienne et ce sera un des résultats du projet ARCHIBAB.

²² Pour plus de détail sur ce point, voir ci-dessous § 2.2.

²³ Voir la bibliographie raisonnée que j'ai donnée dans *OBO* 160/4, p. 403-480 et l'annexe ci-dessous.

²⁴ On peut ainsi déplorer que seulement 55 lettres sur les centaines de textes paléo-babyloniens découverts à Tell Asmar dans les années 1930 aient été publiées jusqu'à présent ; ou 150 textes sur les quelque 3000 découverts à Tell Harmal ; ou que l'essentiel des archives exhumées à Tell ed-Dēr en 1975, à Terqa depuis 1975, ou à Tell Leilan en 1985-87 reste encore inédit. En revanche, on ne peut que se féliciter de la rapidité avec laquelle les 210 textes découverts en 2000-2002 à Chagar Bazar ont été publiés par D. Lacambre et A. Millet Albà (cf. Ö. Tunca, A. Bagdo, D. Lacambre, A. Millet Albà et al., *Chagar Bazar (Syrie) III. Les trouvailles épigraphiques et sigillographiques du chantier I (2000-2002)*, APHAO, Louvain/Paris/Dudley, 2008). La publication des archives de Mari, entamée il y a 70 ans, se poursuit avec un rythme moyen de 100 à 200 textes nouveaux chaque année.

noms de personnes, de lieux et de divinités) ; quand ces instruments existent, ils sont souvent vieilliss. En outre, les collections sont généralement publiées en tant que telles, avec des textes d'époques et de genres très variés : il n'est pas rare que l'assyriologue qui a publié l'ensemble ne soit pas spécialiste des archives paléo-babyloniennes et que sa compréhension des textes ait souffert de son manque de familiarité avec ce genre de sources. On peut citer comme exemple récent les deux volumes consacrés aux textes paléo-babyloniens de la collection Horn²⁵. Il s'agit d'une collection américaine qui contient avant tout des textes de la fin du III^e millénaire (III^e dynastie d'Ur) ; l'éditeur a aussi publié les documents de cette collection datant du début du II^e millénaire (plus de 300), mais d'une façon que le spécialiste de l'époque paléo-babylonienne ne peut trouver satisfaisante²⁶.

Le résultat est que l'assyriologie vit, dans ce domaine, sous le régime du fichier personnel : chacun doit passer un temps considérable à se constituer son propre corpus de transcriptions et à l'indexer. Il est évident que plus les années passent, plus le problème s'accroît. D'où une certaine désaffection pour ce type de recherche, qui est pourtant extrêmement riche de données sur la vie économique et sociale comme on l'a indiqué plus haut. L'urgence d'un projet collectif se fait donc sentir.

Le second phénomène tient à la façon dont ces collections ont été constituées. L'existence de fouilles clandestines est un phénomène qu'on ne pourra jamais assez déplorer. Ce n'est pas seulement la morale et le droit qui conduisent à les condamner : leurs conséquences scientifiques sont terribles. Le marché des antiquités fonctionne de façon telle que les lots ont le plus souvent été dispersés : les éléments des archives d'une même famille se trouvent répartis entre de nombreuses collections²⁷. Ainsi, les archives d'un créancier nommé Ibni-Amurrum ont-elles pu être reconstituées à partir de tablettes conservées au Louvre, à Yale et dans la collection Horn²⁸ ; on pourrait multiplier les exemples. Or il est évident que l'étude des documents pris isolément n'a guère d'intérêt : c'est quand les textes de ce genre sont insérés dans la série à laquelle ils appartiennent qu'ils prennent tout leur sens.

1.1.3. Les corpus actuels

Il serait difficile de faire autrement que de commencer par les archives de Mari. Le corpus traditionnel est celui des *Archives Royales de Mari*, qui a débuté après la deuxième guerre mondiale et qui compte actuellement 30 volumes. Les textes sont généralement non seulement reproduits en *facsimile* (copies et/ou photos), mais aussi édités (transcriptions et traductions) et commentés. La série des *ARM* a été complétée par celle des *MARI* (8 volumes parus de 1981 à 1997), ainsi que par la nouvelle collection des *Florilegium Marianum* (10 volumes parus depuis 1992).

Par ailleurs, le seul corpus « vivant » pour l'époque paléo-babylonienne est dévolu à un genre particulier de documents, celui des lettres. Il s'agit de la série des *Altbabylonische Briefe* de l'Université de Leiden (14 vol. parus de 1964 à 2006 ; les traductions sont en allemand pour 9 volumes et en anglais pour 5 autres, dont les 4 derniers). Actuellement, ce corpus réunit 2762 lettres. Le réalisme a conduit le fondateur de la série, F. R. Kraus, à publier les volumes en fonction des lieux de conservation des tablettes, de façon à permettre commodément de les collationner en vue d'une édition la plus fiable possible : le point de vue était avant tout philologique, au point que les volumes des *AbB* ne comportent même pas d'index des noms propres. Cette façon de procéder a cependant l'inconvénient de séparer les

²⁵ M. Sigrist, *Old Babylonian Account Texts in the Horn Archaeological Museum*, Andrews University Cuneiform Texts 4, Berrien Springs, 1990 ; id., *Old Babylonian Account Texts in the Horn Archaeological Museum*, Andrews University Cuneiform Texts 5, Berrien Springs, 2003.

²⁶ Voir ma recension de *AUCT* 4 dans *RA* 87, 1993, p. 185-187 et mon « review article » de *AUCT* 5, « Données nouvelles sur la vie économique et sociale de l'époque paléo-babylonienne », *Or* 74, 2005, p. 409-421.

²⁷ Sans parler du phénomène de « tri » qui intervient parfois, les tablettes en mauvais état étant éliminées avant la vente d'un lot pour ne pas en diminuer la valeur...

²⁸ Voir D. Charpin, « Les prêteurs et le palais : les édits de *mīšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privées », dans A.C.V.M. Bongenaar (éd.), *Interdependency of Institutions and Private Entrepreneurs (MOS Studies 2). Proceedings of the Second MOS Symposium (Leiden 1998)*, PIHANS 87, Leyde, 2000, p. 185-211, en particulier p. 198-199 et 206-210, à compléter par *Or* 74, 2005, p. 412.

lettres des autres documents d'archives auxquels elles étaient originellement associées (et ce n'est que dans les volumes les plus récents qu'on trouve des indications prosopographiques aidant le lecteur à situer les lettres dans les archives auxquelles elles appartiennent). Or les lettres ne comportent qu'exceptionnellement l'indication du lieu et de la date de leur rédaction : c'est donc le plus souvent grâce à ces autres documents que leur situation dans le temps et dans l'espace peut être fixée, laquelle n'est pas indifférente pour l'étude des particularités dialectales. Enfin, la série n'est à l'heure actuelle toujours pas complète. Le résultat est qu'à ce jour il est par exemple impossible de façon simple et rapide d'avoir accès à toutes les lettres écrites par les rois de Babylone entre 1880 et 1595, ou de façon plus limitée à celles ayant le roi Hammu-rabi comme auteur. Il est évident que cela handicape gravement la recherche sur les institutions, la vie politique, économique et sociale...

Les autres corpus sont fort anciens et arrêtés depuis longtemps. Le principal est celui des *Hammurabis Gesetz* en six volumes, le dernier étant paru en 1923 ; ce recueil avait en outre l'inconvénient de ne donner que la traduction des textes, pas leur transcription.

D'autres projets ont été annoncés, mais n'ont pas encore abouti. Ils sont généralement consacrés à un type particulier de textes, comme le corpus des procès annoncé par E. Dombradi, destiné à remplacer le volume de M. Schorr datant de 1913²⁹. L'inconvénient d'un tel corpus est cependant de couper les documents des archives auxquelles ils appartiennent, ce qui conduit à une approche purement typologique, dans laquelle bien des éléments des textes ne trouvent pas leur explication. Les archives d'une famille d'Isin en donnent l'illustration. Un procès opposa deux de ses membres : l'affaire ne peut se comprendre que si on sait que les deux frères étaient alors en exil, ce que seul le reste de leurs archives permet de déterminer³⁰.

Lorsque des instruments de travail existent, ils sont souvent déjà anciens : le tome III du *Répertoire géographique des textes cunéiformes*, consacré aux textes paléo-babyloniens, a été publié en 1980 et aucune mise à jour n'a été entreprise ; il faudrait aujourd'hui une refonte complète. Le corpus a en effet augmenté de 12.000 textes depuis 1980, passant d'un peu moins de 17.000 textes à un peu plus de 29.000...

Une seule base de données consacrée aux textes paléo-babyloniens est actuellement consultable sur Internet (OBTC = Old Babylonian Text Corpus)³¹. Conçue et alimentée par un groupe de chercheurs tchèques, elle est exclusivement orientée vers la philologie et la paléographie sur les textes akkadiens d'époque paléo-babylonienne de tous genres³² ; ARCHIBAB ne se situe donc pas du tout en concurrence avec ce projet, puisque ses visées sont très différentes.

1.2. Le projet ARCHIBAB

Le bon sens conduit à bâtir un projet qui soit réalisable par étapes. Il faut donc définir quels sont les besoins prioritaires d'une part, quels sont les éléments qui peuvent aboutir dans un délai raisonnable d'autre part. C'est en fonction de ces préoccupations que le projet ARCHIBAB a été conçu. Il repose sur l'idée qu'une telle entreprise doit d'une part être menée par une équipe restreinte et fortement soudée, et d'autre part qu'elle doit être ouverte sur l'extérieur, au niveau européen et international : le nombre de spécialistes des archives paléo-babyloniennes dans chacun des pays où l'assyriologie existe n'est en effet guère élevé.

Le projet se décompose en trois éléments : un guide d'ensemble et une bibliographie ; une base de données informatisée ; une série de monographies.

²⁹ M. Schorr, *Urkunden des Altbabylonischen Zivil- und Prozessrechts*, VAB 5, Leipzig, 1913. Voir E. Dombradi, *Die Darstellung des Rechtsaustrags in den altbabylonischen Prozessurkunden*, FAOS 20/1, Stuttgart, 1996.

³⁰ D. Charpin, « Lettres et procès paléo-babyloniens », dans F. Joannès (éd.), *Rendre la justice en Mésopotamie*, Paris, 2000, p. 69-111 (accessible sur www.digitorient.com/?attachment_id=114), spécialement p. 77-78 n^{os} 36 et 37.

³¹ <http://www.klinopis.cz/>.

³² Sa conception relève davantage de la pédagogie que de la recherche, comme le montre par exemple le fait que la paléographie soit basée sur les copies publiées.

1.2.1. Un guide d'ensemble et une bibliographie

En 2005 a été lancée par E. Frahm (Yale University) et M. Jursa (Université de Vienne) une nouvelle série intitulée GMTR, soit *Guides to the Mesopotamian Textual Record*. Le but de cette collection est de fournir un guide permettant une meilleure exploitation des centaines de milliers de textes cunéiformes qui ont été retrouvés, toutes périodes confondues. Le premier volume a été consacré aux documents néo-babyloniens³³. Les éditeurs de la série m'ont proposé de me charger du volume consacré aux archives de la période paléo-babylonienne³⁴ ; il présentera à la fois les principaux types de documents (formulaire, contenu, etc.) et les principaux lots, ville par ville.

On se propose en outre d'élaborer une bibliographie. Ce besoin a été ressenti depuis longtemps, puisque J. Renger avait annoncé il y a plus de trente ans une « Bibliographie der altbabylonischen Rechts- und Verwaltungsurkunden » avec détermination de l'origine géographique et du rattachement des textes aux différentes archives³⁵ ; elle n'a malheureusement jamais vu le jour. Son besoin se fait ressentir plus que jamais. Cette bibliographie devrait être accessible de deux manières : sous forme d'un livre et d'un fichier informatique en ligne. L'ouvrage, préparé par A. Jacquet, aura l'avantage de proposer un classement des informations (« bibliographie raisonnée »). La bibliographie en ligne pourra être consultée selon des critères multiples ; elle sera régulièrement mise à jour.

1.2.2. Une base de données informatisée

Un prototype de la structure a été mis au point en janvier-février 2008 ; il a été soumis à un groupe d'experts lors d'une table-ronde qui s'est tenue à Paris en mars 2008, qui comportait à la fois des collègues ayant une grande expérience des bases de données en lignes et des spécialistes des textes paléo-babyloniens. Sur la base de leurs recommandations, une version définitive de la structure a été entreprise, qui ne devrait plus être modifiée ou complétée que sur des points mineurs³⁶.

1.2.2.1. La bibliographie

La première table est consacrée à la BIBLIOGRAPHIE. Chaque publication (livre, article, etc.) fait l'objet d'un enregistrement, quel que soit son type : recueil de copies, édition, commentaires, etc.³⁷. Lorsque cette publication est disponible sur Internet, un lien est établi (indication de l'URL), qui permet d'y avoir accès immédiatement³⁸. Les recherches sont possibles de nombreuses manières : nom de l'auteur ou d'un des auteurs de la publication ; titre (partiel au besoin) ; sigle de la revue ou de la collection ; tome ; année, etc., toute combinaison étant envisageable. Une des richesses de l'assyriologie est l'existence de recensions nombreuses et approfondies, mais qui paraissent souvent des années après le livre ; des outils bibliographiques existent pour les retrouver, comme la *Keilschriftbibliographie* publiée dans *Orientalia* ou le *Register Assyriologie* publié par *Archiv für Orientforschung*. Mais leur consultation est fastidieuse et l'expérience prouve que souvent les recensions sont sous-utilisées : ARCHIBAB donne instantanément accès à toutes les recensions d'un ouvrage (ainsi qu'aux *review articles* correspondants).

³³ M. Jursa, *Neo-Babylonian Legal and Administrative Documents. Typology, Contents and Archives*, GMTR 1, Münster, 2005.

³⁴ Le titre provisoire du livre est : *Old Babylonian Archival Documents. Letters, Legal Records and Administrative Texts*.

³⁵ *Akkadica* 5, 1977, p. 28.

³⁶ Cette base a été créée avec le programme « 4D ». Elle fonctionne en Unicode, de sorte que la question des signes diacritiques, pendant longtemps très délicate, ne se posera pas. Je ne rentrerai pas ici dans le détail de la conception informatique de la base.

³⁷ Il ne s'agit pas d'une bibliographie *exhaustive* des études paléo-babyloniennes : elle porte avant tout sur les textes d'archives et est par nécessité sélective.

³⁸ Dans la mesure où le poste depuis lequel la consultation est faite a les autorisations requises, lorsqu'il s'agit d'un site qui n'est pas en libre accès (comme JSTOR).

1.2.2.2. Les textes : catalogue

Il faudra ensuite réunir le corpus complet des textes. Cette table (« TEXTES ») est d'abord un catalogue qui contient des éléments descriptifs de natures variées. Les éléments retenus correspondent aux questionnements auxquels ARCHIBAB a pour ambition de contribuer : on n'a pas oublié les illusions des années 1970, quand on croyait possible un enregistrement informatique « neutre » et « exhaustif » des données, permettant *a posteriori* de répondre à des questions auxquelles on n'avait pas encore pensé. La base de données ARCHIBAB est conçue avant tout pour répondre à un questionnement de type historique, même si d'autres utilisations sont bien entendu possibles.

Les éléments descriptifs retenus sont les suivants :

- **support du texte** : sont données les indications relatives au support du document : collection, nature du support (tablette et/ou enveloppe, étiquette, etc.), cote de musée, numéro d'acquisition ou de chantier, locus et niveau (lorsqu'il s'agit d'un texte issu d'une fouille régulière), dimensions, etc. Le programme est conçu de façon à gérer les joints, dans le cas de tablettes reconstituées à partir de plusieurs fragments (qui peuvent éventuellement se trouver dans des collections différentes³⁹).
- **publications** : copie et/ou photo, transcription, traduction, commentaire. Le plus souvent, la copie figure dans une publication, l'édition dans une autre, mais toutes sortes de combinaison existent : le programme n'a pas de limites à cet égard et un lien est à chaque fois établi avec les enregistrements correspondants de la table BIBLIOGRAPHIE. Les copies et/ou photos sont enregistrées dans la base⁴⁰, avec indication de la source : elles permettent d'analyser les caractéristiques externes des documents (format, disposition du texte, etc.).
- **référence-clé** : l'unité est constituée par une abstraction, le texte. Celui-ci peut être désigné de bien des façons : par sa cote de musée, par sa copie, mais aussi par ses différentes éditions. La base a été structurée de façon à permettre de retrouver un texte de toutes les manières possibles : AO 2704 (cote de musée), TCL 1 1 (copie), VAB 6 37 (première édition) ou AbB 14 1 (édition la plus récente)⁴¹. Reste qu'il faut bien retenir une référence-clé (ne serait-ce que pour trier les listes) : celle-ci, choisie lors de la saisie, correspond en règle générale à la dernière édition (en l'occurrence, AbB 14 1). Elle peut être par la suite modifiée très facilement, les liens entre les tables restant stables grâce à un numéro arbitraire invisible, donné par le programme et non modifiable.
- **résumé** : de rédaction libre, ce résumé doit permettre de prendre connaissance rapidement de l'essentiel du document.
- **type** : vente, location, adoption, mariage, etc. Au contraire du résumé, le type doit être rigoureusement défini : la détermination d'une typologie précise (avec liste de mots-clés) a été un des premiers objectifs du projet.
- **objet(s)** : enfant/adulte/esclave, champ/verger/maison/prébende, bateau/porte, etc.

L'avantage de distinguer type et objet est de permettre de réunir rapidement toute la documentation relative aux esclaves ou aux maisons, etc. On peut indiquer autant d'objets différents que nécessaire.

– **date** : jour/mois/roi/année. Une difficulté vient du fait que chaque règne comporte des « noms d'années » successifs pour chaque souverain, dont l'ordre chronologique n'est pas toujours connu⁴².

³⁹ Le cas n'est pas très fréquent, mais il existe : voir par exemple AbB 14 9 (AO 4318 du Louvre qui fait joint avec L. 10934 d'Istanbul).

⁴⁰ L'accès aux documents graphiques par Internet ne sera possible que dans le respect des normes juridiques.

⁴¹ Dans le cas des textes de Mari, cela permettra de s'y retrouver facilement lors de rééditions multiples d'un même texte, comme ARM 14 26 (édition, avec copie dans TCM 1 26) = LAPO 18 995 (traduction) = FM 8 18 (avec photo dans FM 8, p. 73) ; commentaire par J.-M. Durand, *Mél. Birot*, p. 79-81.

⁴² L'avantage de la datation par numéro d'année de règne, pratiqué en Babylonie à partir du milieu du deuxième millénaire est évident : il n'est pas besoin de recourir à une liste pour dater le document. Mais on ne doit pas oublier l'inconvénient de cette pratique : il suffit que le chiffre soit cassé pour que la date soit à jamais perdue, alors qu'une formule de datation sur plusieurs lignes laisse une plus grande possibilité d'identification.

L'attribution d'une date chiffrée (au besoin conventionnelle) permet de trier chronologiquement l'ensemble des documents. Le programme gère également la datation par éponymes (pratiquée en Haute-Mésopotamie).

– **lieu de découverte et lieu de rédaction** : la distinction est bien entendu surtout vraie pour les lettres, mais pas seulement : on possède par exemple des reçus rédigés à Babylone qui ont été conservés dans les archives de marchands de Sippar⁴³. Par ailleurs, il arrivait que des gens aient déménagé. Dans une maison de Nippur ont été retrouvées les archives d'un certain Amurrum-šemi ; l'analyse diplomatique a permis de démontrer que la plupart des textes ont été rédigés ailleurs qu'à Nippur⁴⁴. Malheureusement, les deux tiers des textes proviennent de fouilles non documentées, qu'il s'agisse de fouilles irrégulières ou de fouilles anciennes, où le souci de l'enregistrement des découvertes était le plus souvent absent⁴⁵. Dans ce cas, la détermination du lieu de rédaction des textes est un travail parfois délicat. Rappelons que les lettres ne comportent pas l'indication de leur date ni de leur lieu de rédaction, sauf très rares exception ; par ailleurs, au contraire de l'époque néo-babylonienne, les contrats ne comportent jamais d'indication de leur lieu de rédaction. La date permet de délimiter une zone géographique, celle où le roi donné exerçait son pouvoir au moment de la rédaction du texte (qui peut être très limitée, dans les périodes de fragmentation politique) ; mais cela suppose que la date soit conservée et que la formule du « nom d'année » soit connue et attribuée, ce qui est loin d'être toujours le cas. On peut aussi utiliser le serment, qui comporte souvent (mais pas toujours) le nom de la divinité de la ville et celui du roi. Enfin, des indications topographiques, des particularités dans l'anthroponymie, etc. permettent de circonscrire le problème, mais pas toujours de le résoudre. Il peut s'agir de textes exhumés par des clandestins sur des sites où des fouilles régulières ont également eu lieu. Dans certains cas, les clandestins ont précédé les archéologues⁴⁶, dans d'autres, ils les ont suivis⁴⁷ ; bien entendu, les clandestins ont aussi fouillé des sites qui n'ont jamais fait l'objet de fouilles régulières⁴⁸. Il faut ici préciser que la tâche est beaucoup plus difficile que pour les époques néo-sumérienne ou néo-babylonienne, car le nombre de sites ayant livré des textes paléo-babyloniens est beaucoup plus élevé : on en recense au moins une cinquantaine⁴⁹. On pourra affecter à la proposition de localisation un coefficient d'incertitude⁵⁰.

– **archives** : déterminer à quel lot d'archives le texte appartient consiste à prolonger le travail décrit ci-dessus à propos de la détermination du lieu de rédaction. Même si l'on a affaire à des fouilles régulières, les indications précises sur la provenance des tablettes manquent souvent, qu'elles n'aient jamais été enregistrées ou qu'elles aient été perdues par la suite⁵¹. Peu à peu, l'expérience permet de reconstituer

⁴³ D. Charpin, « Marchands du palais et marchands du temple à la fin de la I^e dynastie de Babylone », *Journal Asiatique* 270, 1982, p. 25-65 (en particulier p. 38) ; article accessible sur www.digitorient.com/?p=98.

⁴⁴ D. Charpin, « Un quartier de Nippur et le problème des écoles à l'époque paléo-babylonienne », *RA* 83, 1989, p. 97-112 (p. 109-112).

⁴⁵ Ce chiffre des deux tiers correspond à la situation si l'on exclut les archives de Mari. Voir le détail en annexe à cette contribution.

⁴⁶ À Kisurra, les textes du British Museum ont été acquis en 1898-99 (A. Goddeeris, *Mél. Walker*, p. 94), alors que les fouilles allemandes datent de 1903.

⁴⁷ C'est ce qui s'est malheureusement produit à Meskene/Emar après la fin des fouilles de J.-Cl. Margueron en 1976. En revanche, contrairement à ce qui a été indiqué par S. Dalley (*OECT* 15, p. 3), le pillage de Larsa est antérieur et non pas postérieur aux fouilles de Parrot de 1933 (cf. *RA* 101, 2007, p. 148).

⁴⁸ On peut ici donner l'exemple de Lagaba ; voir *OBO* 160/4, p. 432 (ajouter les textes copiés dans *OECT* 15).

⁴⁹ Voir la bibliographie de *OBO* 160/4, p. 407-480, où les sources ont été présentées en 9 zones et l'annexe du présent article, où elles sont quantifiées.

⁵⁰ À l'image de ce qui a été fait dans *The Helsinki Atlas of the Near East* pour la localisation des toponymes néo-assyriens.

⁵¹ On peut citer ici les cas de Kisurra ou de Babylone, où une bonne partie des étiquettes qui avaient été jointes aux tablettes lors des fouilles de la Deutsche Orient Gesellschaft a été perdue par la suite. Pour Babylone, voir O. Pedersén, « Zu den altbabylonischen Archiven aus Babylon », *AoF* 25, 1998, p. 328-338 et désormais *Archive und Bibliothek in Babylon. Die Tontafeln der Grabung Robert Koldeweys 1899-1917*, *ADOG* 25, Saarwellingen, 2005. On doit noter que les indications relatives au contexte archéologique des

des lots d'archives tels qu'ils ont vraisemblablement été découverts par des fouilleurs clandestins et dispersés au gré des ventes ; en toute rigueur, mieux vaut parler alors de « dossiers » que d'« archives », puisqu'il subsiste un doute sur les limites exactes des regroupements artificiels effectués par ces recherches, qui reposent avant tout sur une analyse prosopographique. Les recensions des grands recueils des textes ont souvent été l'occasion de telles mises au point⁵². Il faut désormais que tous ces travaux préliminaires soient regroupés et complétés.

Grâce à ce catalogue, on pourra automatiquement demander la liste de tous les textes de vente de maison de Larsa sous Rîm-Sîn (en croisant les rubriques type, objet, lieu et date) ; tous les textes d'adoption triés chronologiquement ; tous les documents des archives de la famille de Balmunamhe, triés par ordre chronologique ou par type, etc. Les conditions de la recherche pourront en être véritablement transformées.

1.2.2.3. Les textes : transcriptions

Petit à petit, la base est destinée à intégrer une transcription complète de chaque texte, accompagnée d'une traduction⁵³ et de notes. Les transcriptions sont enregistrées ligne à ligne dans une table séparée, liée à la table TEXTES ; on peut voir dans chaque fiche TEXTES l'ensemble du texte reconstitué. Un système de codage permet d'identifier les différentes parties du texte. Ainsi, pour un contrat de vente de terre, sont délimités : la définition du bien vendu, le cadastre, le prix, le serment, la date, etc. Là encore, cela permettra des interrogations très précises, comme : quels sont tous les serments des contrats de Larsa sous Hammu-rabi, quelles sont toutes les formules de bénédiction des lettres retrouvées à Ur, etc.

L'idéal sera évidemment à terme que tous les originaux soient collationnés, mais on peut admettre un stade intermédiaire en attente de collation : on donnera nettement la préférence au réalisme sur le perfectionnisme. Dans un premier temps, l'urgence est double :

– l'intégration des textes des grands recueils publiés depuis une vingtaine d'années dans lesquels les textes sont uniquement donnés sous forme de copies : OECT 15 [2005 ; 381 textes] ; VS 29 [2002 ; 132 textes] ; OECT 13 [1991 ; 291 textes] ; BBVOT 1 [1989 ; 176 textes] ; SAOC 44 [1987 ; 97 textes]. Rien que ces 5 recueils comportent plus de 1000 textes. Il faudra aussi intégrer des transcriptions corrigées de textes édités de façon plus ou moins heureuse ces dernières années : Edubba 1 [1992 ; 24 textes] et 7 [2000 ; 136 textes], AUCT 4 [1990 ; 101 textes] et 5 [2003 ; 276 textes], etc., soit plus de 500 textes. Peu à peu, on pourra compléter ces données en remontant dans le temps : recueils de YOS 12 [1979 ; 560 textes], YOS 13 [1972 ; 538 textes], YOS 14 [1978 ; 351 textes], etc.

– l'intégration des textes publiés de façon isolée et dispersée : dans des volumes de Mélanges ou des actes de colloques, dans des revues difficilement accessibles, etc. Priorité sera donnée aux publications dépourvues d'édition (copies seules), ou trop vieilles.

1.2.2.4. Les textes : indexation

Le contenu des textes sera ensuite indexé : noms de personnes, de dieux, noms géographiques, vocabulaire (en particulier les titres). Si possible, cette indexation se fera au fur et à mesure de l'entrée de la transcription de chaque texte⁵⁴.

tablettes de Sippar (Abu Habbah) récemment fouillées et publiées dans *Edubba 7* sont également très défectueuses (cf. RA 99, 2005, p. 152-163).

⁵² Voir par exemple la recension de YOS 13, par M. Stol dans *JCS* 25, 1973, p. 215-233 ; de YOS 14 par D. Charpin dans *BiOr* 36, 1979, p. 188-200 ; de YOS 12 par D. Charpin, dans *BiOr* 38, 1981, p. 517-547 ; de E. Stone, *Nippur Neighborhoods*, SAOC 44, Chicago, 1987 par D. Charpin dans RA 83, 1989, p. 97-112 et RA 84, 1990, p. 1-16 ; ou de VS 29 par F. van Koppen dans *AfO* 50, 2003/4, p. 379-392 et par D. Charpin dans RA 99, 2005, p. 133-152.

⁵³ Pour certains genres de documents (en particulier les textes de comptabilité), le résumé suffira.

⁵⁴ Certains pourraient s'étonner qu'on envisage une indexation semi-manuelle. L'idée d'une prosopographie automatique me semble actuellement relever de la chimère : il faut encore un système de fiches

Pour illustrer la situation actuelle, on peut citer le livre récent de A. Seri sur les pouvoirs locaux en Mésopotamie à l'époque paléo-babylonienne⁵⁵, qui comporte un chapitre sur le « maire » (*rabiânnum*). On aurait espéré y trouver la liste de tous les *rabiânnum* attestés dans les documents paléo-babyloniens, rangés par lieu et date. L'auteur avoue que la dispersion des sources et leur difficulté d'accès l'ont découragée de le faire⁵⁶ : on voit donc à quel point disposer d'un tel outil est indispensable à toute la communauté des chercheurs.

L'avantage de concevoir le projet de cette manière, c'est que la base sera déjà utilisable avant même que la totalité du travail soit achevée⁵⁷. Le plus urgent sera dans un premier temps de disposer d'un catalogue complet de tous les documents paléo-babyloniens.

1.2.3. Une série de monographies

Il ne faut pas seulement lancer un grand chantier, dont l'aboutissement demandera à l'évidence de nombreuses années. Le nouvel élan à donner à ces recherches suppose aussi d'offrir des exemples achevés, qui illustrent l'esprit dans lequel le travail est entrepris et montrent les résultats auxquels on peut parvenir. Dans cette perspective, trois corpus bien délimités doivent donner lieu dans les trois ans à la publication d'une monographie. J'en ai déjà commencé l'étude et le projet soumis à l'ANR a été l'occasion d'obtenir les moyens nécessaires à leur achèvement. L'unité de ces trois lots vient de leur situation chronologique, puisqu'ils se terminent dans le dernier tiers du règne de Samsu-iluna, le fils et successeur de Hammu-rabi (1749-1712). Les trois ouvrages ont l'intérêt de regrouper des textes déjà connus de manière dispersée et de les compléter par plusieurs dizaines de textes inédits.

Archibab 1 : La vie quotidienne d'un domaine en Babylonie (d'après les archives d'Alammuš-nâšir à Damrum)

Ce livre sera consacré à l'édition et à l'étude d'une centaine de textes environ, provenant d'une ville de Babylonie du nord proche de Kiš qu'on a pu identifier comme étant Damrum (HI.GAR^{ki}) ; ils ont été découverts au début du XX^e siècle. Une douzaine de lettres se trouvent à Yale (AbB 9), une au musée du Vatican (IB 197) ; quelques textes sont au Louvre (TCL 17 et BBVOT 1) ; le lot le plus important compte 55 tablettes inédites conservées à Chicago, que j'ai transcrites et photographiées en mai 2006⁵⁸. L'intérêt de ces archives est multiple. La majorité des textes sont des lettres écrites par Alammuš-nâšir à différentes personnes, en particulier à un certain Nabi-Šamaš. Ce dernier était l'intendant du domaine, auquel Alammuš-nâšir donnait habituellement ses instructions oralement ; mais comme il dut s'absenter pendant quelques semaines pour un voyage à Sippar, il lui transmit pendant cette période ses ordres par écrit. Les allusions qui figurent dans bien des lettres aux missives déjà envoyées sur le même sujet permettent de classer chronologiquement cette correspondance, ce qui est

pour que toutes les informations utiles puissent être notées. Sinon, le résultat sera décevant par sa pauvreté (de même que celui des essais actuels de lemmatisation automatique).

⁵⁵ *Local Power in Old Babylonian Mesopotamia*, Londres, 2005.

⁵⁶ « Despite my attempts to be thorough in compiling data, I am aware of the fact that some attestations could have escaped my notice. One cannot but wait eagerly for the completion of the Old Babylonian electronic corpus, because such a valuable tool will prevent omissions and make the gathering of information easier » (p. 2). J'ai indiqué un certain nombre de manques criants dans mon *review article* « Économie, société et institutions paléo-babyloniennes : nouvelles sources, nouvelles approches », *RA* 101, 2007, p. 147-182 (p. 167-182).

⁵⁷ L'un des avantages d'une base de données informatisée est en effet sa souplesse : on n'a pas à se préoccuper de donner selon un calendrier pré-défini des volumes formant une unité et représentant un travail abouti. On a pu voir dans le cas des grandes séries (*ARM* ou *AbB* pour le paléo-babylonien) les difficultés qu'il y avait à définir des volumes cohérents. Dans l'état actuel de la documentation, il serait impossible de lancer actuellement une collection de livres qui aurait pour objet la publication *exhaustive et ordonnée* des archives paléo-babyloniennes, sur le modèle de ce qui a été fait pour les archives néo-assyriennes dans la série des *SAA*.

⁵⁸ Je dois ici des remerciements à W. Farber, conservateur de la collection de l'Oriental Institute, qui m'a permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions.

assez rarement possible. De ce fait, on dispose d'un corpus inégalé de documents montrant la façon dont était géré un domaine dans ses aspects les plus concrets⁵⁹ : mouture des céréales, tonte des moutons, fabrication de paniers et autres objets en roseaux, moulage de briques, règlement du salaire des travailleurs journaliers, traitement des esclaves, etc. Des questions très importantes comme la part respective de l'argent et du grain dans les échanges économiques, ou l'application du Code de Hammurabi⁶⁰, trouvent ici des éléments de réponse inespérés. Ces lettres peuvent être très précisément situées chronologiquement grâce à la quarantaine de textes administratifs qui font partie du même lot d'archives, et sont datés des années 19 et 20 du règne de Samsu-iluna.

Archibab 2 : Un quartier d'Isin à l'époque paléo-babylonienne

Cet ensemble d'archives a été acheté dans les années 1920 en partie par le Louvre et en partie par la Nies Babylonian Collection de l'université de Yale. Certains des textes ont déjà été publiés, le reste est encore inédit et m'a été confié pour publication⁶¹. Le lot le plus intéressant concerne une famille de prébendiers attestée sur trois générations pendant 56 ans, le membre le plus récent étant Dadâ fils de Kubbulum⁶². On a ici un exemple typique du caractère de plus en plus varié des documents d'archive à mesure que l'on s'approche de la fin : aux titres de propriété (le plus souvent des achats de prébendes) s'ajoutent des lettres, des prêts, différents contrats de location (champ, attelage, etc.).

Archibab 3 : Le magasin-nakkamtum du temple de l'Ebabbar à Sippar

Il s'agit d'un lot de textes qui illustre le fonctionnement d'un magasin (*nakkamtum*) du temple de Šamaš à Sippar dans le dernier tiers du règne de Samsu-iluna. L'essentiel des documents est inédit et conservé au Musée des Beaux-Arts de Rouen, auquel l'abbé de Genouillac avait légué sa collection personnelle ; je l'ai déjà étudiée et fait photographier en collaboration avec J.-M. Durand. Il est très vraisemblable que ces tablettes proviennent des fouilles effectuées par Scheil à Abu Habbah en 1893 ; elles ont dû être données par le sultan à Genouillac comme récompense pour ses travaux à Kiš (en 1911/12), selon l'usage alors en vigueur dans l'empire ottoman⁶³. Ces textes permettent d'étudier le fonctionnement administratif du temple de Šamaš à Sippar-Yahrurum ; il s'agit essentiellement de documents relatifs au gros et petit bétail (tonte des ovins, rations de grain, enregistrement des pertes, etc.), en liaison avec les offrandes faites aux divinités.

Autres travaux

Il est clair que le travail sur le corpus électronique débouchera sur la préparation d'autres monographies du même genre. La publication dans la série *Archibab* de volumes collectifs réunissant de temps à autre des études issues de la préparation du corpus est d'ores et déjà prévue.

1.2.4. Perspectives

⁵⁹ C'est en raison de la richesse lexicale de ces lettres inédites que beaucoup d'extraits sont cités dans les différents volumes du *CAD*.

⁶⁰ Voir la lettre A 3529, citée en traduction par M. Roth, *Law Collections from Mesopotamia and Asia Minor*, WAW 6, Atlanta, 1995, p. 6.

⁶¹ Je dois ici remercier B. André-Salvini, conservateur général des Antiquités Orientales du Musée du Louvre, et B. Foster, conservateur de la collection de tablettes de Yale University, ainsi que son adjointe U. Kasten, qui m'ont permis de travailler sur ces textes.

⁶² Voir mon étude « Les prêteurs et le palais... », *MOS* 2, p. 200-201.

⁶³ Cette déduction est confirmée par la présence d'une tablette du même lot dans la collection de l'EPHE, qui a été constituée par Scheil lui-même (J.-M. Durand, *Documents cunéiformes de la IVe Section de l'Ecole pratique des Hautes études. Tome I Catalogue et copies cunéiforme*, HEO 14, Paris, 1981, p. 77 HE 484). Je m'explique moins bien la présence d'une autre tablette dans la collection du musée de Genève (M. Birot, *TEBA* 43).

Le remembrement des archives est un impératif absolu pour que les textes qui ont été conservés en si grand nombre puissent retrouver leur valeur comme documents historiques. La base informatique en cours de constitution devrait permettre à tous ceux qui sont intéressés par l'histoire du Proche-Orient à l'époque paléo-babylonienne d'avoir désormais un accès direct aux documents : non seulement les philologues, mais aussi les historiens (de l'économie, de la société, de la politique, de la religion, etc.), les juristes, les archéologues. On espère ainsi contribuer au décloisonnement de l'assyriologie : celle-ci, en n'élaborant pas assez d'instruments de travail adaptés, a longtemps édifié les murs du ghetto dans lequel elle se trouve trop souvent enfermée.

2. TROIS ÉTUDES DE CAS

Je voudrais prolonger cette contribution par trois exemples précis, montrant comment une approche quantitative des documents d'archives permet de déboucher sur des conclusions intéressantes pour l'histoire économique de l'époque paléo-babylonienne. On examinera d'abord la situation du plus important lot d'archives paléo-babyloniennes issues de fouilles régulières, celles retrouvées dans le palais de Mari. On s'attachera ensuite à un genre de textes particulier, les créances, dont la répartition chronologique peut indirectement aider à repérer les périodes de crise. On terminera par un cas particulièrement intéressant : le « boom » du marché immobilier à Larsa dans la première moitié du règne de Rim-Sîn.

2.1. Les archives du palais de Mari

Nous commencerons par examiner les archives retrouvées dans le palais de Mari par A. Parrot entre 1934 et 1939.

2.1.1. Présentation des archives

Ces archives constituent manifestement un bon exemple de « *large corpus of documentary evidence* ». Le nombre de textes est encore incertain, car le catalogue établi dans les années 1970 par M. Birot et J.-M. Durand⁶⁴ a enregistré tablettes et fragments ; or des centaines de joints ont été effectués depuis, réduisant à chaque fois le nombre de textes, puisque certains documents ont été reconstitués à partir de cinq ou six fragments. Au nombre d'environ 20.000 numéros d'inventaire qui est généralement donné doivent correspondre environ 13.000 textes, si l'on tient compte du nombre de fragments qui n'ont pas encore été rejoints. Actuellement, un peu plus de 8.000 textes ont été intégralement publiés⁶⁵ ; cela représente à peu près 60% du total. Il s'agit d'un des plus grands lots d'archives découverts en un seul bâtiment. À titre de comparaison, on rappellera que les palais de Ninive n'ont livré qu'environ 6.000 documents d'archives, – en mettant de côté les textes de bibliothèque⁶⁶.

La répartition typologique de ces textes est intéressante⁶⁷. Elle comporte trois catégories : lettres, textes juridiques et documents comptables.

⁶⁴ Cf. M. Birot, « Données nouvelles sur la chronologie du règne de Zimri-Lim », *Syria* 55, 1978, p. 333-343 (p. 343). Ce catalogue, vu la date à laquelle il a été entrepris, a été noté dans de grands volumes écrits à la main. Il n'a pas encore été complètement informatisé, de sorte que les chiffres donnés ci-dessous correspondent à des estimations susceptibles de révisions.

⁶⁵ Ce chiffre est sûr à quelques unités près (8085 au 18/06/2008) : il a été produit par la base de données ARCHIBAB à partir des fiches bibliographiques saisies dans les premiers mois du projet. Il s'agit des textes *intégralement* publiés : les textes qui n'ont fait l'objet que de citations (même longues) n'ont pas été comptabilisés. Ce chiffre ne correspond qu'aux documents d'archives ; mais à Mari, les autres catégories de textes (textes « littéraires », inscriptions royales, etc.) sont en nombre très limité.

⁶⁶ Voir les statistiques de S. Parpola, « The royal archives of Nineveh », dans K. R. Veenhof (éd.), *Cuneiform Archives and Libraries*, Leyde, 1986, p. 223-236 (p. 228).

⁶⁷ Pour une présentation d'ensemble des archives, voir D. Charpin & N. Ziegler, *Florilegium marianum V. Mari et le Proche-Orient à l'époque amorrite : essai d'histoire politique*, Paris, 2003 (ci-dessous *FM* 5), p. 1-27, à compléter désormais par l'article « Tell Hariri — Mari (Textes) » du *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, fascicule 77-78 tome XIV, Paris, 2008, col. 233-248 (« II. Les archives »).

- Les lettres ont dès le début retenu la plus grande attention. Sur les 8.000 textes publiés, elles sont au nombre de plus de 2.500⁶⁸, soit un peu moins du tiers.
- Les textes juridiques sont en très petit nombre⁶⁹. Cela s'explique du fait qu'il s'agit d'archives palatiales, alors que les contrats se retrouvent généralement dans les archives familiales. On note d'ailleurs que la plupart des textes font partie d'archives d'individus ou de familles qui n'étaient à l'origine sûrement pas conservées dans le palais ; on peut penser que leur présence s'explique dans certains cas par des confiscations.
- Les documents comptables constituent la plus grande masse. On parle souvent de « textes administratifs », ce qui n'est pas très juste, dans la mesure où bon nombre de lettres traitent d'affaires administratives.

2.1.2. La représentativité des échantillons

Les richesses des archives de Mari ne sont plus à décrire ; en revanche, le problème se pose de savoir ce que représentent les textes qui nous sont parvenus. L'exploitation des données économiques qu'ils contiennent ne peut en effet négliger le problème de la nature de l'échantillon conservé.

2.1.2.1. Ce que les Babyloniens ont laissé

Ce qui a été retrouvé dans le palais de Mari est formé par ce que les Babyloniens y laissèrent avant de le détruire. Or, au sein même des archives, on observe une différence notable entre deux types de situations. Certains lots de tablettes n'ont manifestement pas été touchés par les Babyloniens : c'est le cas d'une bonne partie des documents comptables, en particulier les centaines de textes de « repas du roi » retrouvés notamment dans des jarres découvertes dans la salle 5 du palais, sans doute tombées de l'étage⁷⁰. Il semble également que les archives du quartier des femmes soient restées intactes : on a découvert dans les salles 52 et 110 à la fois des textes comptables et des lettres rattachés à la reine mère ou à des épouses de Zimrî-Lîm⁷¹. Enfin, la salle 24 semble avoir abrité les archives du chef des marchands Iddin-Numušda, *alias* Iddiyatum.

Mais une partie des archives fut soumise à un tri, tout particulièrement la correspondance des rois. On le sait grâce à une série d'étiquettes découvertes dans la salle 115⁷². Celles-ci portent au revers une date, entre le 28 et le 30 du mois vii de l'année 32 de Hammu-rabi (1761). Sur la face figurait l'indication du contenu : « panier/coffre de tablettes (= lettres) de serviteurs de Samsî-Addu » (1 exemplaire) ou « panier/coffre de tablettes (= lettres) de serviteurs de Zimrî-Lîm » (6 exemplaires). On voit donc que, s'appuyant sans doute sur un classement pré-existant, les Babyloniens mirent les archives de la chancellerie dans des caisses qu'ils stockèrent dans la salle 115. Or un fragment d'étiquette a été retrouvé à côté de la porte du palais : il appartenait sans doute à un coffre qui fut emporté. Dès lors, il semble que les 7 étiquettes retrouvées correspondaient à 7 caisses qui, pour une raison que nous ignorons, n'ont pas été sorties du palais⁷³. La conclusion est claire : une partie des archives fut très

⁶⁸ 2536 au 5 juin 2008.

⁶⁹ Voir en dernier lieu ma contribution sur « Les formulaires juridiques des contrats de Mari à l'époque amorrite : entre tradition babylonienne et innovation », dans S. Démare-Lafont et A. Lemaire (éd.), *Les formulaires juridiques ouest-sémitiques*, Hautes Etudes Orientales, Paris, sous presse.

⁷⁰ D. Charpin, « L'archivage des tablettes dans le palais de Mari : nouvelles données », dans *Mél. Veenhof*, Leyde, 2001, p. 13-30 (p. 29).

⁷¹ D. Charpin, « La fin des archives dans le palais de Mari », *RA* 89, 1995, p. 29-40 (p. 39) ; cet article est disponible sur www.digitorient.com/?attachment_id=112.

⁷² D. Charpin, « La fin des archives dans le palais de Mari », *RA* 89, 1995, p. 29-40.

⁷³ J'avais fait des calculs sur le poids et le nombre de tablettes conservées dans ce genre de coffres : un coffre pouvait avoir contenu 450 lettres, pour un poids total de 45 kg. Un exemple de coffre a été découvert dans la maison du chef-lamentateur Ur-Utu à Tell ed-Dēr (M. Tanret, « Find the Tablet-box... New Aspects of Archive-Keeping in Old Babylonian Sippar-Amnānum », dans *Mél. Stol*, Bethesda, 2008, p. 131-147). Il contenait 207 tablettes, disposées en 4 couches : le récipient lui-même, sans doute en roseaux, a disparu, mais les tablettes dessinaient un espace de 36x24 cm, le coffre étant profond d'une vingtaine de centimètres. Il était

vraisemblablement déménagée à Babylone et ne se trouve plus dans les ruines du palais de Mari. Cette déduction est corroborée par l'analyse interne de la correspondance⁷⁴.

On doit enfin mentionner un troisième type de situation, constituant ce qu'on peut appeler des archives mortes : il s'agit de textes qui avaient déjà été mis au rebut dans l'Antiquité. La totalité des quelques centaines de tablettes de l'époque des rois Yahdun-Lîm et Sûmû-Yamam est dans ce cas : on les a retrouvées sous le dernier sol d'occupation du palais, en particulier dans la zone des salles 133 à 142. Elles avaient servi de remblai lors de travaux effectués au début du règne de Yasmah-Addu. Une partie des archives comptables du temps de Yasmah-Addu a également ce statut : plusieurs dizaines de tablettes de dépenses d'huile ont ainsi été retrouvées à l'intérieur d'une banquette de la salle 116, précisément destinée à servir de support à des jarres d'huile⁷⁵.

2.1.2.2. Trois échantillons de documents comptables

Pour tenter de déterminer la valeur des échantillons de documents comptables à notre disposition, je prendrai trois exemples de textes de dépenses internes au palais de Mari, portant respectivement sur les ovins, l'huile et les céréales.

Le premier lot comporte 153 tablettes relatives aux apports et dépenses d'ovins, datées du 24/ix au 16/xii, soit pendant les trois premiers mois du règne de Zimrî-Lîm⁷⁶. Il s'agit d'abord de 11 tablettes enregistrant des apports d'ovins confiés à l'engraisneur Dabi'um⁷⁷. On a également retrouvé 137 tablettes comptabilisant des dépenses d'ovins pour différentes occasions : la table du roi, autrement dit la consommation du souverain et de ses commensaux ; les consultations oraculaires ; les sacrifices et différents rituels ; les présents à des membres de la famille royale, des dignitaires, des envoyés étrangers, etc. Presque toutes ces tablettes ont été scellées par le devin Asqûdum⁷⁸. Le total des petites tablettes est de 979 animaux⁷⁹. Enfin, ARM 7 224 nous donne le récapitulatif de ces dépenses, qui fut sans doute établi à la fin de l'année⁸⁰ : 1294 ovins furent ainsi dépensés sous la responsabilité d'Asqûdum. On voit donc qu'en moins de 3 mois, on a rédigé plus de 150 textes. Si l'on extrapole à la totalité des 13 ans du règne de Zimrî-Lîm, on voit que c'est un ensemble de 8000 tablettes que nous devrions posséder, rien que pour ce type de transactions. Le nombre des ovins dépensés doit avoir été de 5200 par an, soit un total de 67.600 sur l'ensemble du règne. Il faudrait se livrer à une étude plus poussée pour voir ce qu'un tel prélèvement par le pouvoir royal pouvait représenter par rapport à l'ensemble de l'élevage pratiqué dans le royaume⁸¹.

assez solide pour permettre le transport de 23 kg, soit le poids des 207 tablettes retrouvées. Mes calculs théoriques pour les coffres de Mari, effectués avant l'étude de M. Tanret, donnent très exactement le double, ce qui ne me paraît pas invraisemblable.

⁷⁴ Voir notamment J.-M. Durand, *Les Documents épistolaires du palais de Mari*, tome I, LAPO 16, Paris, 1997, p. 28.

⁷⁵ D. Charpin, « Nouveaux documents du bureau de l'huile à l'époque assyrienne », *MARI* 3, 1984, p. 83-126 ; id., « Nouveaux documents du bureau de l'huile (suite) », *MARI* 5, 1987, p. 597-599.

⁷⁶ Voir *FM* 5, p. 172-173.

⁷⁷ B. Lafont, *ARM* 23, p. 277-278.

⁷⁸ B. Lafont, *ARM* 23, p. 231-251.

⁷⁹ Ce total n'a jusqu'à présent pas été calculé, car on ne s'est pas encore intéressé à l'aspect quantitatif du dossier. J'ai fait le total des tablettes dont la liste est donnée dans *ARM* 23, p. 232-233. J'ai compté 22 ovins pour ARM 23 264 (le total est cassé et devait faire une trentaine de bêtes) ; en ARM 23 333, j'ai compté 3, mais il y a davantage ; le total de ARM 23 496 manque.

⁸⁰ Le texte n'est pas daté, comme le reste des tablettes de ce lot ; voir les collations de ce document dans *MARI* 2, p. 92. Le total de ARM 7 224 correspond sans doute au total des dépenses depuis l'arrivée de Zimrî-Lîm à Mari. Il dépasse de 315 unités le total donné par les petits comptes ; une partie de ceux-ci n'est donc pas parvenue jusqu'à nous.

⁸¹ Il faudra à ce titre prendre en compte les données des textes de *sugâgûtum*, récemment publiés par L. Marti, *Florilegium Marianum X. Nomades et sédentaires à Mari : la perception de la taxe-sugâgûtum*, Paris, 2008.

Un deuxième exemple peut être tiré des textes de dépenses d'huile. Un lot particulièrement intéressant a été découvert dans la salle 79 du palais⁸². Il s'agit d'une centaine de petits billets de dépenses d'huile, répartis sur trois mois de la première année du règne de Zimrî-Lîm, ainsi que de trois récapitulatifs mensuels correspondants. On doit noter que des jarres ont été retrouvées dans les salles 79 et 80, contiguës (ainsi que dans la salle 78, proche); elles ont sans doute servi à conserver l'huile redistribuée. Les rations étaient livrées d'abord de manière régulière à quelques groupes bien définis : « le palais » (*ekallum*), c'est-à-dire en fait toutes les femmes appartenant au harem (350 à 382 femmes) ainsi que 15 gardiens ; 254 hommes formant la garde bédouine de Mari et de Şuprum sous la responsabilité de Ka'ala-AN ; 51 serviteurs des appartements (*ša temenni*) ; 19 porteurs du palanquin royal (*ša nubalim*) ; et 16 gardes originaires de Nuruggûm. On a donc au total 397 personnes pour le harem auxquels s'ajoutent 340 serviteurs attachés à la personne du roi, soit 737 personnes recevant chaque mois une ration d'huile. Par ailleurs, on procédait à des distributions d'huile de manière occasionnelle : pour les offrandes aux divinités, la consommation des lampes, l'entretien des véhicules, des soins à diverses personnes, etc. Le lot retrouvé salle 79 comporte 106 comptes individuels et 3 récapitulatifs sur une période de trois mois. Là encore, on peut procéder à des extrapolations : on devrait posséder environ 5700 textes de ce genre pour la totalité du règne de Zimrî-Lîm. Du point de vue quantitatif, on voit que le montant mensuel de ces dépenses dépasse les 5 gur (soit environ 600 litres)⁸³, soit environ 7200 litres par an. On peut comparer ce total avec celui que donne un document postérieur, ARM 22 276, qui comptabilise les sorties de sésame effectuées sous la responsabilité de Mukannišum pendant 28 mois (du ix/ZL 2 au xii/ZL 4). Le document est une reddition de compte (*nipiš nikkassî*), effectuée dans le *bît têtîm* de la porte du palais, sous le contrôle de trois administrateurs, le 2/v/ZL 5, donc quatre mois après la fin de la période de référence. Le total général des dépenses est de 283 *ugar* de sésame, ce qui correspond à peu près à 283 gur d'huile⁸⁴ : la consommation moyenne pendant cette période s'établit donc à environ 1212 litres d'huile par mois. Il s'agit du double de ce qu'on a calculé ci-dessus à partir

⁸² D. Duponchel, « Les comptes d'huile du palais de Mari datés de l'année de Kahat », dans *FM* 3, Paris, 1997, p. 201-262. Bien que cela ne soit pas indiqué dans cette étude, deux comptes d'huile issus de la S.79 avaient déjà été publiés antérieurement. Il s'agit de deux grandes listes de rations :

– tablette dite AB, publiée par M. Birot, « Trois textes économiques de Mari (I) », *RA* 47, 1953, p. 121-130 ; (II), *RA* 47, 1953, p. 161-174 ; (III), *RA* 49, 1955, p. 15-31 : liste nominative des rations d'huile distribuées aux hommes de la garde bédouine de Mari et de Şuprum sous la responsabilité de Ka'ala-AN ; aux serviteurs des appartements (*ša temenni*) ; aux porteurs du palanquin royal (*ša nubalim*) ; et aux gardes originaires de Nuruggûm (date : 30/xi/ZL 1 [Kahat]) ; les données de cette liste sont reprises dans le récapitulatif *FM* 3 95 1''-6'' ;

– tablette dite C : M. Birot, « Textes économiques de Mari (IV) », *RA* 50, 1956, p. 57-72, rééditée avec des joints comme *FM* 4 3 : liste nominative des rations d'huile distribuées aux 382 femmes et aux 15 portiers du harem (date : 1/xi/ZL 1 [Kahat]). Les données de cette liste sont reprises dans le récapitulatif *FM* 3 95 : 38'-42' (du 30/xi/ZL 1 = Kahat), mais ces lignes sont presque totalement cassées et les restitutions dans *FM* 3 sont à revoir (cf. N. Ziegler, *Florilegium marianum IV. Le Harem de Zimrî-Lîm. La population féminine des palais d'après les archives royales de Mari*, Paris, 1999 [ci-dessous *FM* 4], p. 23).

Noter en outre que la tablette *FM* 3 66 avait déjà été publiée par M. Birot, *RA* 66, 1972, p. 132-133 (copie et transcription).

Un tablette du même genre (T.340), mais découverte en 1965 sous le sol de la S. 142, a été publiée récemment par G. Chambon, « Un nouveau récapitulatif sur la gestion de l'huile à Mari », dans D. Bonatz, R. M. Czichon & F. J. Kreppner (éd.), *Fundstellen. Gesammelte Schriften zur Archäologie und Geschichte Alt Vorderasiens ad honorem Hartmut Kühne*, Wiesbaden, 2008, p. 283-297 ; elle date sans doute du mois iii/Zimrî-Lîm 2 (*Ah Purattim*). Elle a comme différence de comptabiliser à la fois les dépenses d'huile et celles de suif. Enfin, des comptes d'huile inédits de l'année « Kahat », provenant des salles 69 et 74, ont été cités par M. Birot, *RA* 66, 1972, p. 133 : ils posent une fois de plus le problème du « désordre » des archives retrouvées dans le palais. C'est seulement quand toute la documentation aura été publiée qu'il sera possible de se faire une idée plus précise de la situation, sûrement en partie due à des erreurs d'enregistrement au moment de la découverte des archives (voir D. Charpin et J.-M. Durand *apud* J. Margueron, « Quelques remarques concernant les archives retrouvées dans le palais de Mari », dans *CRRAI* 30, Leyde, 1986, p. 141-152 [p. 147] et depuis D. Lacambre, *FM* 3, p. 93 n. 6).

⁸³ Le chiffre est cassé en *FM* 3 60 : 64, mais partiellement lisible sur la photo. En *FM* 3 95 : 11'', il y a au moins 3 gur, mais là encore le chiffre est cassé.

⁸⁴ Le rapport entre les quantités d'huile et celles de sésame servant à sa production est de 10%, comme l'a montré G. Chambon, « Un nouveau récapitulatif sur la gestion de l'huile à Mari » (cf. n. 82).

des petits billets du début du règne de Zimrî-Lîm ; cela correspond tout à fait au développement de la consommation palatiale entre ces deux périodes⁸⁵.

Ces deux cas sont analogues : il s'agit d'une documentation (presque) intégralement conservée sur un petit laps de temps, qui dépendait de « bureaux » chargés respectivement de la comptabilité des dépenses d'ovins et de celle des distributions de rations d'huile⁸⁶. Le fait qu'il s'agisse dans les deux cas du début du règne de Zimrî-Lîm laisse penser qu'on a affaire à des documents mis au rebut ; mais la fouille des années 1934-39 n'a pas été suffisamment fine pour que ce phénomène ait été observé. Ces « bureaux » étaient chargés de gérer les dépenses courantes à l'intérieur du palais ; elles portaient sur des denrées telles que les céréales, l'huile, la laine, les animaux, les boissons alcoolisées, le cuivre et le bronze⁸⁷, etc. Si l'on extrapole les résultats obtenus ci-dessus, on voit que chaque bureau devrait avoir produit environ 7000 tablettes pendant le règne de Zimrî-Lîm. Le nombre de ces « bureaux » est inconnu, mais on peut estimer qu'il en existait au moins 6 : on peut donc considérer que la comptabilité des dépenses internes a dû générer l'écriture d'au moins 42.000 tablettes. Pourquoi celles-ci ne nous sont-elles pas parvenues ? Une des explications est la pratique du recyclage : après avoir établi leurs récapitulatifs, les scribes n'avaient plus besoin de conserver les petits comptes ponctuels et pouvaient en récupérer l'argile pour fabriquer de nouvelles tablettes⁸⁸.

Un troisième ensemble présente un cas différent : il s'agit des dépenses de céréales destinées aux « repas du roi » (*naptan šarrim*)⁸⁹. Ces comptes étaient rédigés chaque jour par deux femmes-scribes attachées aux cuisines du palais⁹⁰, tandis que des récapitulatifs étaient établis à la fin de chaque mois. Ces textes ont d'abord été étudiés du point de vue lexical, comme une contribution à l'étude de l'alimentation⁹¹. On en a également tiré des conclusions sur la sociabilité royale, le souverain invitant souvent à sa table des hôtes de marque, mais aussi certains de ses soldats⁹². Si l'on compte une moyenne d'une tablette par jour⁹³, on devrait posséder au total 4700 textes, sans compter les

⁸⁵ N. Ziegler a ainsi pu calculer que le nombre de femmes du harem (350 femmes au début du règne de Zimrî-Lîm) était le double en l'année 6 de Zimrî-Lîm (*FM* 4, p. 18).

⁸⁶ Cette notion de « bureau » est sans doute un concept moderne simplificateur, comme l'a montré G. Chambon, « Un nouveau récapitulatif sur la gestion de l'huile à Mari ». Il semble néanmoins que le responsable du « bureau » des ovins était le devin Asqûdum (cf. la présence de son sceau et le récapitulatif *ARM* 7 224 : 14), tandis que celui de l'huile était Šubnalû (*FM* 3, p. 205 d'après *FM* 3 60 : 65-66).

⁸⁷ Là encore, on possède à la fois des petites tablettes et des grands récapitulatifs. Voir l'étude de D. Lacambre, « La gestion du bronze dans le palais de Mari : collations et joints à *ARMT* XXII », dans *FM* 3, Paris, 1997, p. 91-123.

⁸⁸ Voir en général X. Faivre, « Le recyclage des tablettes cunéiformes », *RA* 89, 1995, p. 57-66. Pour un exemple concret, datant du règne de Yahdun-Lîm, voir *FM* 5, p. 36 fin de la note 49 (jarre du chantier E).

⁸⁹ Rappelons que ce type de texte n'est nullement une exclusivité du palais de Mari : pour des textes analogues datés du roi Rîm-Sîn de Larsa, voir G. Beckman, *Old Babylonian Archival Texts in the Nies Babylonian Collection*, Catalogue of the Babylonian Collections at Yale 2, Bethesda, 1995, p. 2 n. 14. Il existait aussi des textes analogues dans les archives des demeures des notables (*naptan awîlim* « repas de l'homme ») : cf. D. Charpin, « La politique immobilière des marchands de Larsa à la lumière des découvertes épigraphiques de 1987 et 1989 », dans J.-L. Huot (éd.), *Larsa, travaux de 1987 et 1989*, BAH 165, Beyrouth, 2003, p. 311-322 (p. 314).

⁹⁰ Pour ces deux femmes, voir N. Ziegler, *FM* 4, Paris, 1999, p. 91-92 et 106.

⁹¹ Voir notamment J. Bottéro, *Textes économiques et administratifs*, *ARM* 7, Paris, 1957, p. 256-268 ; M. Birot, *Textes administratifs de la salle 5 du palais*, *ARM* 9, Paris, 1960, p. 274-295 ; M. L. Burke, *Textes administratifs de la salle 111 du palais*, *ARM* 11, Paris, 1963 ; M. Birot, *Textes administratifs de la salle 5 du palais (2^e partie)*, *ARM* 12, Paris, 1964 ; J.-M. Durand, *Textes administratifs des salles 134 et 160 du palais de Mari*, *ARM* 21, Paris, 1983, p. 166-180.

⁹² Voir B. Lafont, « Le *šabum* du roi de Mari au temps de Yasmah-Addu », dans *Mél. Birot*, Paris, 1985, p. 161-179.

⁹³ Dans certains cas, on possède deux tablettes pour un même jour : sans doute s'agit-il du repas du matin et de celui du soir (J. M. Sasson, « Accounting discrepancies in the Mari NĪ.GUB [NĪG.DU] texts », dans G. van Driel *et al.* (éd.), *Zikir šumim. Assyriological Studies Presented to F. R. Kraus on the Occasion of his Seventieth Birthday*, Leyde, 1982, p. 326-341 [p. 328]).

récapitulatifs : on est loin d'un tel chiffre. Une fois la séquence des noms d'années de Zimrî-Lîm reconstituée⁹⁴, on s'est rendu compte, en ordonnant ces textes chronologiquement, qu'ils couvraient la plus grande partie du règne de Zimrî-Lîm, mais avec plusieurs périodes totalement dépourvues de documents. Ces plages vides correspondent tout simplement aux moments où le roi était absent de son palais : c'est ainsi qu'on a pu fixer dans le temps les périodes pendant lesquelles le roi était en campagne⁹⁵.

Il existait bien entendu d'autres tablettes comptables que celles consacrées aux dépenses courantes ; on songe en particulier aux inventaires de la vaisselle précieuse⁹⁶. On doit par ailleurs signaler que lorsque le roi était en déplacement, une comptabilité particulière de tous les présents qu'il faisait ou recevait était tenue, qui était rapportée au palais et archivée à son retour : c'est ainsi que des campagnes militaires ont pu être reconstituées à partir de petits billets comptables. L'un des avantages de cette situation documentaire est évidemment de réduire les risques de distorsions, importants dans les inscriptions commémoratives : l'itinéraire suivi par le roi peut être très précisément reconstitué⁹⁷.

2.1.2.3. La perception de la taxe-miksum

Un très bon indicateur de l'activité économique, à toutes les époques, est constitué par les registres de perception des taxes. On n'a pas retrouvé dans le palais de Mari de récapitulatifs correspondant à cette activité, mais un lot de textes doit particulièrement retenir l'attention. Il ne s'agit pas cette fois de documents comptables, mais de lettres, qui ont également beaucoup à apporter à l'histoire économique : on a en effet retrouvé un lot de 45 lettres relatives à la perception du *miksum*, qui débouchent sur la question très controversée du commerce sur l'Euphrate. Ces brefs billets ont comme expéditeur un fonctionnaire nommé Numušda-nahrari, en poste à Terqa, à 75 km en amont de Mari⁹⁸. Ses missives sont adressées au « chef des marchands » de Mari, nommé Iddiyatum : elles indiquent si le contenu d'un bateau a déjà ou non été taxé, un prélèvement nommé *miksum* frappant les denrées destinées à être commercialisées⁹⁹. En voici deux exemples complémentaires¹⁰⁰ :

« Dis à Iddiyatum : ainsi (parle) Numušda-nahrari. 6 sicles d'argent ont été prélevés comme taxe-*miksum* sur le cargo d'huile de Sumuqân-išar : laisse passer! Le 24/iii. »

« Dis à Iddiyatum : ainsi (parle) Numušda-nahrari. Voilà qu'un cargo, appartenant à Summân, n'a pas été inspecté ni soumis au prélèvement-*miksum* : soumets-le au prélèvement-*miksum*! Le 25/iv. »

Ces billets sont répartis du 2/ix au 28/v de l'année suivante, soit sur une période de 9 mois¹⁰¹ ; on devrait donc en posséder environ 800 sur l'ensemble du règne de Zimrî-Lîm. La question est de savoir si, à partir de cet échantillon, on peut se livrer par extrapolation à des calculs sur le volume du commerce fluvial : une telle tentative est sans doute prématurée.

2.1.3. Prévisions et contrôle

⁹⁴ Voir en dernier lieu *FM* 5, p. 257-262.

⁹⁵ Voir *FM* 5, p. 195 n. 204 ; p. 199 n. 249 ; p. 201 n. 269 et 275 ; p. 207 n. 343 ; p. 235 n. 612 ; p. 240 n. 676.

⁹⁶ M. Guichard, *La Vaisselle de luxe des rois de Mari*, ARM 31, Paris, 2005.

⁹⁷ P. Villard, « Un roi de Mari à Ugarit », *UF* 18, 1986, p. 387-412 ; id., « Le déplacement des trésors royaux d'après les archives royales de Mari », dans *CRAI* 38, Paris, 1992, p. 195-205 ; D. Charpin, « Une campagne de Yahdun-Lîm en Haute-Mésopotamie », dans *FM* 2, Paris, 1994, p. 177-200.

⁹⁸ Voir J.-M. Durand, « Le service des douanes de Mari », *LAPO* 18, Paris, 2000, p. 25-39 (n^{os} 862-905).

⁹⁹ Voir C. Michel, « Le commerce dans les textes de Mari », *Amurru* 1, Paris, 1996, p. 385-426. On possède également un ensemble de tablettes enregistrant la perception des ovins constituant la taxe-*miksum* des Sutéens sous le règne de Yahdun-Lîm (cf. D. Charpin, « L'archivage des tablettes dans le palais de Mari : nouvelles données », dans *Mél. Veenhof*, Leyde, 2001, p. 13-30 [p. 23-27]).

¹⁰⁰ *ARM* 13 91 (= *LAPO* 18 871) et *ARM* 13 95 (= *LAPO* 18 875).

¹⁰¹ Il s'agit des années 12 et 13 de Zimrî-Lîm ; voir *FM* 5, p. 235 n. 612.

C. Wilcke a indiqué que le développement de l'écriture s'est fait, moins pour un contrôle *a posteriori* comme on l'indique en général, que pour permettre des prévisions¹⁰². C'est particulièrement clair à l'époque d'Ur III. Si l'on examine les archives du palais de Mari de ce point de vue¹⁰³, on doit noter que la plupart des textes comptables correspondent à des dépenses¹⁰⁴. Il faut cependant souligner qu'une liste de rations, une fois établie, sert de prévision pour la prochaine distribution. Un cas extrême est offert par une liste de rations aux femmes du harem, dont un scribe a effacé la date, réécrivant une date postérieure d'un mois¹⁰⁵ : il s'agit donc de la réutilisation d'un texte, les données de la distribution n'ayant pas changé d'un mois sur l'autre. On voit donc qu'il ne faut pas tracer une ligne de démarcation trop nette entre les deux types de préoccupations.

Il y avait bien une prévision économique, comme le montrent les lettres du « ministre de l'économie » (*šandabakkum*) Yasîm-Sûmû¹⁰⁶. Mais pour disposer des textes correspondants, il faudrait que ses archives aient été retrouvées, ce qui n'est pas le cas : nous possédons seulement les lettres qu'il adressa au roi Zimrî-Lîm¹⁰⁷. On notera que Yasîm-Sûmû était associé aux décisions concernant le calendrier, instrument central pour la prévision et le contrôle¹⁰⁸.

La question est de savoir si des contrôles étaient effectivement réalisés. J. Sasson, dans le cas des repas du roi, a répondu de manière négative¹⁰⁹. Pour expliquer les fréquentes différences qui existent entre les comptes journaliers et les récapitulatifs, il a supposé qu'il était souvent difficile pour les scribes de retrouver les originaux, et que dans de tels cas, ils n'hésitaient pas à inventer les données pour un jour manquant, voire à réécrire un faux « original ». J'avoue avoir aujourd'hui des difficultés à admettre une telle explication. J. Sasson insiste sur le fait que les tablettes de « repas du roi » ont été retrouvées dans cinq pièces différentes : les salles 5, 69, 79, 110, 111 (et on peut ajouter encore 160). Nous savons cependant que des confusions ont eu lieu lors de la fouille : pas moins de 13.000 documents ont été retrouvés en 1934, alors qu'A. Parrot fouillait avec 300 ouvriers et seulement un « chef de chantier », un architecte, un photographe et un interprète (et pas d'épigraphiste)... Par ailleurs, l'emplacement des tablettes lors de la fouille représente l'état final des choses, qui n'était pas forcément celui qui prévalait quelques années auparavant. On peut d'ailleurs signaler des cas où le scribe qui a rédigé un récapitulatif avait manifestement l'ensemble des tablettes sous les yeux, comme dans un document relatif à la perception d'arriérés¹¹⁰. Si la raison donnée par J. Sasson n'est pas forcément convaincante, le phénomène est difficilement contestable. Étudiant récemment deux récapitulatifs de dépenses d'huile (T. 340 et ARM 22 276), G. Chambon est parvenu à une conclusion semblable : il a lui aussi été frappé par le caractère exact des totaux et soupçonné le scribe de calculs *a posteriori*.

Il existe une catégorie de textes que l'on peut clairement ranger dans la catégorie des prévisions : les textes de « recensement » (*têbibtum*). Rappelons qu'il s'agit de listes nominatives d'hommes en âge de combattre, qui étaient établies localité par localité, puis centralisées au niveau des trois grandes

¹⁰² ZA 60, 1970, p. 166.

¹⁰³ Cf. N. Ziegler, « Gestion et contrôle d'après les archives du palais de Mari (XVIII^e siècle av. J.-C.) », *Ktèma* 26, 2001, p. 63-72.

¹⁰⁴ Nous ne possédons pas la comptabilité des denrées *entrant* dans le palais ; celle-ci pourrait avoir été conservée dans une partie du palais non encore fouillée, la région de la « porte de Nergal » (cf. J.-M. Durand, « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari », dans Ed. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, Strasbourg, 1985, p. 39-110 [p. 48]).

¹⁰⁵ N. Ziegler, *FM* 4, p. 23.

¹⁰⁶ Voir S. Maul, « Zwischen Sparmaßnahme und Revolte... Die Aktivitäten des Iasîm-Sûmû, des *šandabakkum* von Mari », *MARI* 8, 1997, p. 755-774.

¹⁰⁷ Voir notamment la lettre ARM 13 35 = *LAP*O 18 858.

¹⁰⁸ D. Charpin & J.-M. Durand, « Yasîm-Sûmû et les noms d'années de Zimrî-Lîm », *NABU* 2004/76.

¹⁰⁹ J. M. Sasson, « Accounting discrepancies in the Mari NĪ.GUB [NĪG.DU] texts », dans *Mél. Kraus*, Leyde, 1982, p. 326-341.

¹¹⁰ D. Charpin, « Archivage et classification : un récapitulatif de créances à Mari sous Zimrî-Lîm », dans R. D. Biggs, J. Myers & M. T. Roth (éd.), *Proceedings of the 51st Rencontre Assyriologique Internationale held at the Oriental Institute of the University of Chicago July 18-22, 2005*, SAOC 62, Chicago, 2008, p. 1-13 (cf. *RA* 101, 2007, p. 149).

capitales provinciales (Mari, Terqa, Sagarâtum) et recopiées sur des grandes tablettes qui étaient envoyées à la capitale¹¹¹. À partir de ces textes, le roi pouvait connaître le nombre d'hommes disponibles pour ses prochaines campagnes militaires. On sait d'ailleurs que ces listes étaient conservées dans le palais avec un soin particulier, dans des coffres scellés¹¹², et que leur consultation était entourée de grandes précautions¹¹³. On possède en l'espèce la preuve que ces textes étaient bel et bien utilisés. Certains documents comparent en effet le nombre de soldats qui se sont effectivement présentés lors d'une mobilisation avec le nombre de ceux théoriquement attendus¹¹⁴ : les responsables relèvent en l'occurrence un taux d'absentéisme de 60%! Ces documents prévisionnels étaient donc bel et bien utilisés ensuite comme instruments de contrôle.

2.2. Les créances, indicateur de l'activité économique?

Dans la catégorie des textes juridiques, les « prêts » sont certainement le type de texte le plus fréquent¹¹⁵. La question est de savoir en quoi ils peuvent fournir un indicateur de l'activité économique¹¹⁶ : de ce point de vue, leur répartition chronologique est *a priori* un élément essentiel d'analyse. Pourtant, il faut prendre garde à la nature de l'échantillon qui nous est parvenu. En effet, en principe, quand un prêt était remboursé, la tablette jusqu'alors conservée par le prêteur était détruite : les créances qui nous sont parvenues correspondent donc à des prêts qui n'ont jamais été remboursés. Une étude portant essentiellement sur les règnes de Hammu-rabi et Samsu-iluna m'a permis de montrer que le nombre de créances conservées augmentait à mesure qu'on se rapprochait de la date d'une rémission des dettes par le roi dans le cadre d'un édit de justice (*mîšarum*)¹¹⁷. Les créances annulées par cet édit, au lieu d'être détruites, furent souvent conservées par les créanciers, quoique désormais dépourvues de toute valeur. Cela nous permet de constater l'opportunité des mesures de remise des dettes décidées par les souverains : même si la majorité des prêts avaient été conclus dans les mois précédant la *mîšarum*, on constate à chaque fois que d'autres créances impayées remontaient à plusieurs années.

Depuis la publication de cette étude, divers éléments sont venus étayer sa principale conclusion. Des lots de textes ont été publiés ou des inédits signalés, qui confirment l'existence de ce phénomène, éventuellement au-delà de la période à laquelle je m'étais restreint pour l'essentiel :

- la publication d'un lot d'archives de Sippar qui a l'avantage d'avoir été retrouvé dans un contexte archéologique précis et qui concerne l'application de la *mîšarum* de l'an 8 de Samsu-iluna¹¹⁸ ;
- un lot de textes inédits provenant de Tell Egraineh¹¹⁹. Il s'agit d'un ensemble de 31 créances datant de la fin du règne de Ammi-ditana, manifestement annulées par la *mîšarum* proclamée suite à l'avènement

¹¹¹ Ces listes ont été étudiées par A. Millet Albà, *La population du royaume de Mari à l'époque du roi Zimrî-Lîm d'après les archives du palais de Mari*, Thèse EPHE inédite, Paris, 2001.

¹¹² Voir les étiquettes de paniers à tablettes publiées dans ma contribution aux *Mél. Veenhof*, p. 16-18.

¹¹³ Voir les lettres ARM 10 82 (= *LAPO* 18 1205) et ARM 13 14 (= *LAPO* 17 652), commentées dans *Mél. Veenhof*, p. 14-15.

¹¹⁴ Voir ARM 23 428 et 429, commentés par D. Soubeyran, *ARM* 23, p. 358-368. Le contexte historique est maintenant mieux connu : voir *FM* 5, p. 224 n. 499.

¹¹⁵ Malheureusement, le livre de A. Skaist, *The Old Babylonian Loan Contract. Its History and Geography*, Bar-Ilan Studies in Near Eastern Languages and Culture, Bar-Ilan, 1994, ne donne aucune indication chiffrée sur le corpus qui fait l'objet de son étude.

¹¹⁶ M. Van De Mierop, « Credit as a Facilitator of Exchange in Old Babylonian Mesopotamia », dans M. Hudson & M. Van De Mierop (éd.), *Debt and Economic Renewal in the Ancient Near East*, ISCANEE 3, Bethesda, 2002, p. 163-173.

¹¹⁷ D. Charpin, « Les prêteurs et le palais : les édits de *mîšarum* des rois de Babylone et leurs traces dans les archives privées », dans A.C.V.M. Bongenaar (éd.), *Interdependency of Institutions and Private Entrepreneurs (MOS Studies 2). Proceedings of the Second MOS Symposium (Leiden 1998)*, PIHANS 87, Leyde, 2000, p. 185-211.

¹¹⁸ F. N. H. Al-Rawi & S. Dalley, *Old Babylonian Texts from Private Houses at Abu Habbah Ancient Sippir Baghdad University Excavations*, Edubba 7, Londres, 2000 ; voir à ce sujet mes remarques dans « Économie et société à Sippar et en Babylonie du nord à l'époque paléo-babylonienne », *RA* 99, 2005, p. 133-176 (spéc. p. 154-157, qui précisent et complètent mes observations antérieures de *NABU* 2001/51).

La courbe ci-dessus donne cette répartition sur un siècle, de 1840 (avènement de Sîn-iqīšam) à 1744 (an 6 de Samsu-iluna). Le nombre des achats de terrains à Larsa, très élevé sous Sîn-iqīšam, Warad-Sîn (avec un sommet en l'an 9) et dans la première moitié du règne de Rîm-Sîn, baisse par la suite de façon considérable : 92% des contrats sont antérieurs à l'an 32 de Rîm-Sîn. Cependant, rien n'indique que des changements juridiques soient intervenus, ni au milieu du règne de Rîm-Sîn, ni lors de la conquête babylonienne par Hammu-rabi (1763) : le phénomène est resté pendant longtemps inexpliqué. Or le nombre de contrats, plus d'une soixantaine, est suffisant pour qu'on puisse écarter le hasard : l'échantillon, qui provient de plusieurs archives, peut être considéré comme significatif. Les travaux sur le terrain de 1985 à 1989 à Larsa m'ont conduit à proposer une explication de ce phénomène¹²⁴.

En effet, les recherches archéologiques ont permis de voir que toute la partie nord du *tell* était occupée par des maisons de grandes tailles (de 500 à plus de 1000 m²), édifiées au milieu d'espaces non bâtis qu'on suppose être des jardins : elles ont donc découvert un aspect de l'urbanisme mésopotamien très différent de celui révélé par les fouilles d'Ur, de Nippur, ou de sites plus petits comme Šaduppûm ou Harrâdum, caractérisé par l'entassement de maisons de petites tailles. Dans ce quartier de Larsa, on a manifestement affaire à des sortes de « petits palais » : les membres de l'élite reproduisaient à échelle plus réduite les constructions palatiales de l'époque¹²⁵.

À la lumière de ces découvertes archéologiques, il a été possible de reprendre l'étude des documents d'archives que les fouilles clandestines du début du XX^e siècle avaient exhumés dans ce quartier. On a pu constater que les membres de certaines grandes familles avaient pendant quelques dizaines d'années systématiquement acheté des parcelles voisines d'un terrain qu'ils possédaient déjà. À leur mort, leurs héritiers durent, entre autres biens, se partager une grande maison, manifestement celle que leur père avait fait édifier sur le grand espace qu'il avait fini par réunir. On comprend dès lors l'évolution chronologique des activités immobilières à Larsa : si la vague d'achats de terrains cessa brusquement vers le milieu du règne de Rîm-Sîn, c'est parce que toutes les parcelles disponibles dans le quartier « résidentiel » de Larsa avaient été achetées, puis regroupées par leurs acquéreurs de façon à y édifier de vastes demeures. Ces familles de notables avaient manifestement connu un enrichissement particulièrement rapide pendant le règne de Warad-Sîn et la première moitié de celui de Rîm-Sîn. La construction d'un bel « hôtel particulier » était le symbole *social* de leur réussite : les contrats ne témoignent nullement d'une activité *économique* d'investissement dans l'immobilier.

3. CONCLUSION

Ces trois cas ont été ici présentés dans leurs grandes lignes, parce qu'ils constituent des exemples particulièrement clairs à la fois des richesses et des limites de la documentation paléo-babylonienne, à partir de laquelle on peut écrire de nouvelles pages de l'histoire économique et sociale de la Mésopotamie dans la première moitié du deuxième millénaire. Beaucoup reste à faire : c'est l'ambition du projet ARCHIBAB que d'y contribuer.

Je ne saurais achever cet article sans souligner à quel point les récents ravages effectués par les fouilles clandestines en Irak depuis 1991 auront des effets désastreux sur la suite de ces recherches. J'avoue ne pas faire partie de ces assyriologues qui se réjouissent de disposer ainsi de très nombreuses tablettes supplémentaires : le fait qu'elles soient sorties de leur contexte les prive d'une grande partie de la valeur qu'elles auraient pu avoir pour ceux qui s'intéressent à l'histoire économique. Il faudrait être un philologue singulièrement borné pour ne pas le comprendre...

4. ANNEXE : LES TEXTES PALÉO-BABYLONIENS ISSUS DE FOUILLES DOCUMENTÉES

¹²⁴ Je résume ici les conclusions de mon étude sur « La politique immobilière des marchands de Larsa à la lumière des découvertes épigraphiques de 1987 et 1989 », dans J.-L. Huot (éd.), *Larsa, travaux de 1987 et 1989*, BAH 165, Beyrouth, 2003, p. 311-322 (accessible sur www.digitorient.com/?attachment_id=91).

¹²⁵ L. Battini & Y. Calvet, « Construction royale, construction privée : la maison B 59 de Larsa », *Iraq* 65, 2003, p. 131-141.

Je tente de donner ici des indications chiffrées sur les textes d'archives d'époque paléo-babylonienne issus de fouilles régulières¹²⁶. On voit qu'ils constituent un peu plus de la moitié du total (qui se monte à 29.228). Mais les situations sont très variées : pour bien des fouilles antérieures à 1914 (et même après cette date...), on ne sait rien du contexte archéologique dans lequel les archives ont été découvertes. Dans de tels cas, le seul avantage par rapport aux textes issus de fouilles clandestines est que le site de provenance est assuré¹²⁷. Je n'ai donc en principe pris en compte que les textes issus de ce que j'appelle des « fouilles documentées » : non seulement des chantiers officiels, mais menés avec des méthodes d'enregistrement minimales. Le total est légèrement supérieur à 15.000 textes.

Par ailleurs, il faut noter que les archives de Mari faussent les statistiques en raison même de leur nombre (plus de 8000 textes publiés) ; si on les met de côté, on voit que sur environ 21.000 textes publiés, 7.000 seulement proviennent de fouilles documentées... Les deux tiers des textes d'archives publiés jusqu'à présent (hors Mari) sont donc sans contexte archéologique connu, qu'ils proviennent de fouilles officielles ou clandestines. Cela donne la mesure du défi à relever...

N.B. La liste ci-dessous renvoie au plan de la bibliographie de *OBO* 160/4, p. 403-480. Certains sites n'ont pas été repris (comme Lagaba, Šupur-Šubula, etc.), car tous les textes qui en proviennent sont issus de fouilles clandestines. Un signe + précède les entrées qui manquent dans *OBO* 160/4.

1. Le sud sumérien

- 1.1. Ur (tell Muqqayair) : 1059
- 1.2. Uruk (Warka) : 564
- 1.3. Larsa (tell Senkereh) : 141
- 1.4. Lagaš
 - Lagaš (al-Hiba) : 6
 - Girsu (Tello) : 18
- 1.5. Kutalla (tell Sifr) : 106
- Total des 6 sites : 1894

2. Le centre

- 2.1. Nippur (Nuffar)

Les textes des fouilles de la fin du XIX^e siècle sont sans aucun contexte archéologique (et parfois même non identifiables comme tels dans les réserves des musées).

 - depuis 1948 : 507
- 2.2. Isin (Išān Baḥrīyat) : 128
- 2.3. Kisurra (Abu Hatab) : 212
- 2.4. Adab (Bismaya) : 71
- Total des 4 sites : 918

3. Le nord

- 3.1. Babylone : 112
- 3.2. Kiš : malheureusement, les textes issus des fouilles françaises de 1911-12 (90 textes d'archives dans PRAK 1 et 2, conservés à Istanbul [cote Ki] ou au Louvre) ou anglo-américaines entre les deux guerres (Chicago/Oxford) ont été publiés sans aucune indication de contexte (articles divers de Langdon ; OECT 13 et 15). On ne peut donc reconstituer les archives ; ces textes n'ont pas été comptabilisés.
- 3.6. Sippar
 - Sippar-Yahrurum (Abu Habbah) : 93

¹²⁶ Je reprends ici le découpage géographique de la bibliographie de *OBO* 160/4, p. 403-480, où je n'avais donné aucune indication chiffrée. Les nombres ici retenus ont bien entendu un caractère approximatif.

¹²⁷ L'éclatement des archives entre plusieurs collections est hélas souvent le cas : on songe par exemple aux textes de Nippur issus des fouilles du XIX^e siècle, réparties entre Istanbul, Philadelphie et Jena.

– Sippar-Amnânûm (Tell ed-Dēr) : 436

Beaucoup villes ne sont connues que par des textes d'archives issus de fouilles irrégulières, dont on a pu établir la provenance : Dilbat, Lagaba, etc.

Total des 4 sites : 641

4. Le bassin de la Diyala

4.2. Ešnunna (Tell Asmar) : 55

4.3. Nêrebtum (Ishchali) : 135

4.4. Tutub (Khafajah) : 111

4.5. Šaduppûm (tell Harmal) : 143

4.6. Uzarlulu (Dhib'ai) : 5

4.+ Tulul Khattab : 36

4.9.1. Mê-Turan (Tell Ḥaddad et Tell es-Sib) : 169

Total des 7 sites : 654

5. Suse et l'Elam

5.1. Suse (Shush) : 826

6. La Haute-Mésopotamie

6.1. Ninive : 7

6.2. Šušarra (Shemshāra) : 246

6.+ Nuzi (Yorghān Tepe) : 1

6.3. Qaṭṭarâ (tell Rimah) : 335

6.3.1 Tell Taya (= Zamiyatûm?) : 1

6.4. Tell Hawa (= Razamâ-du-Yussân?) : 1

6.6. Šehnâ/Šubat-Enlil (Tell Leilan) : 335

6.8. Chagar Bazar (Ašnakkûm?) : 334

Total des 8 sites : 1260

7. Le Moyen-Euphrate

7.1. Tell Shishin : 7

7.2. Harrâdum (Khirbet ed-Diniye) : 116

7.3. Mari (Tell Hariri) : 8085

7.4. Terqa (Tell Ashara) : 13

7.5. Tuttul (Tell Bi'a) : 379

7.6. Imâr/Emar (Meskene) : 1

Total des 6 sites : 8601

8. La Syrie occidentale

8.1. Alalah (Tell Atchana) : 268

8.2. Ebla (Tell Mardikh) : 2

Total : 270

9. La Palestine

9.1. Haşor : 1

9.2. Hebron : 1

Total général : 15.066.